

La Lettre

de Villers

AVRIL
2016
n°135

À LA UNE

L'été se
prépare en
coulisses



A votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 16h
- Samedi de 10h à 12h (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00
Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@villers.fr

Maire
Jean-Paul Durand

Adjoints
Pierre Aubin
Délégations du maire
Travaux voirie et bâtiments
Sécurité publique
Gestion des marchés
Gestion du matériel et des véhicules
Circulation, stationnement.

Patricia Forin
Enfance et vie scolaire
Gestion de la plage projets et embellissement
Office de tourisme animation culture, et Villare.
Reçoit sur rdv

Catherine Vincent
Environnement, vie des quartiers et cadre de vie (gestion des ordures ménagères et tri sélectif), espaces verts, sentiers pédestres, marais.
Vie associative, jeunesse et sport.
Reçoit sur rdv

Monique Bétel
Social et 3e âge, gestion du CCAS, cimetièrre, logement, Malpelo.
Permanence tous les vendredis de 10h30 à 12h à la mairie annexe.

Bernard Lamorlette
Urbanisme, aménagement et patrimoine.
Reçoit sur rdv

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contacter le 20 31 81 59 33.

Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tél 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, uniquement sur rendez-vous à la Mairie annexe 8 rue Boulard. tel au 3646 pour prendre rendez-vous..

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados.
Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans. Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. Contact Jean Simon 02 31 87 14 12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animations, festivals). Il suffit d'envoyer un E-mail à contact@tourismevillers.com.

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai, juin 2000, doivent se faire recenser entre les mois d'avril à juillet 2016 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
■ Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
■ En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;
*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Coeur Côte Fleurie»

Horaires d'ouverture : du 1er avril au 30 septembre, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h. Mercredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Dimanche de 10h à 12h. A partir du 1er octobre, la fermeture est à 17h au lieu de 19h. Fermé le dimanche.

Encombrants et déchets verts

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours suivants :
■ Encombrants : 1er lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin)
■ Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin) En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.
Lorsque le jour de collecte des encombrants ou des déchets verts est un lundi férié, la collecte s'effectue le lendemain. Il faut donc impérativement déposer les déchets sur la voie publique le lundi soir et non le dimanche soir.

Services Techniques

Chemin du Château tél 02 31 14 65 20

Collecte des ordures ménagères valable jusqu'au 31 décembre 2016

■ LUNDI / JEUDI/SAMEDI

Av. Brigade Piron-Rue Sandret-Bd Pitre Chevalier-Rue de l'Armistice-Rue Maréchal Leclerc-Rue de Strasbourg-Rue Osmond du Tillet-Pl. Mermoz-Rue des Bains-Rue Michel d'Ornano-Rue Feine-Rue de Castelneau-Rue Pigeory-Rue de Falaise-Rue des Bosquets-Rue Kœchlin -Rue Convers-Rd-pt Marie Louise-Chemin des Ormeaux-Rue des Ammonites-Rue Marthe Chenal-Rue des Ammonites-Rue Convers-Rue Poincaré-Rue de l'Eglise-Rue Général de Gaulle-Rue Comtesse de Béarn-Rue Boulard-Rue de l'Etang-Rue Paris d'Illins-Av. de la République-Rue de la Rosière-Rue Franchetti-Rue Fanneau-Parking Fanneau-Rue Bagot-Parking Bagot-Rue Hubert de Carpentier-Rue. Brigade Piron-Rue Léonie-Rue des Tamaris-Rue Lieutenant d'Hérouville-Rue Saint Ferdinand-Rue de la Rosière -Bd Pitre Chevalier-Rue des Ravenelles-Rue du Commerce-Av. des Gabions-Rue des Acacias-Av. Jean Moulin-Camping cars-Av. de la République -Rue de Boffzen-Rue Docteur Sicard-Rue des Jardins-Rue des Roses-Rue des Acacias-Rue des Goélands-Rue de la Sauvagine-Rue des Mouettes-Impasse des Pluviers-Rue des Goélands-Rond-point Loutrel-Rue des Acacias-Av. des Gabions-Rue des Martrois-Rue de Wickham-Rue Loutrel-Rue de l'Avenir-Av. de la République-Rue du Méridien-Av. Jean Moulin-Rue des Martrois-Place Villers 2000-Rue Docteur Sicard-Rue de Dives (par le centre-ville)-Chemin Pré Fontaine-Rue Clémenceau Rue du Stade-Champs Rabat-Rte de Beaumont Chemin du Bois (uniquement samedi)
CD 27 Chemin du Château-Services Techniques

■ MARDI ET VENDREDI

Av. Brigade Piron-Rue Sandret-Bd Pitre Chevalier-Rue Foch-Rue de l'Armistice-Rue Maréchal Leclerc-Rue de Strasbourg-Rue Osmond du Tillet-Rue Maréchal Leclerc-Pl Mermoz-Rue Foch-Rue Michel d'Ornano-Rue Feine-Rue Castelneau-Rue Pigeory
Rue de Falaise-Rue Foulands-Rue Pigeory-Rue Comtesse de Béarn-Parking Bagot-Rue Hubert de Carpentier-Av. Brigade Piron-Rue Sandret-Rue Franchetti-Rue Fanneau-Parking Fanneau-Rue Bagot-Rue des Tamaris-Rue de Verdun-Rue Lieutenant d'Hérouville-Rue St Ferdinand-Rue de la Rosière-Rue Paris d'Illins -Av. de la République-Rue de la Rosière-Rue du Méridien-Av.de la République-Blonville-Av. Jean Moulin-Camping cars-Rue des Acacias-Av. des Gabions-Demi-tour CCCC-imp. des Pluviers-Rue des Goélands-imp. des Mouettes
Rue de la Sauvagine-Rue des Acacias-Av. des Gabions-Rue des Martrois-Centre commercial Villers 2000-Rd-pt Plein Air-Rue Docteur Sicard-Rue Forin par le bas-Rue Boucicaud-Rue des Ravenelles-Rue du Stade-Rue du 8 mai-Rue de la Planquette-Rue du 8 mai-Rue Saint Anne-Rue Dr Sicard-Rd-pt des Tennis-Rue du Stade-Champs Rabats-Rue de Beaumont-Av. Brigade Piron-Rue Sicard (demi-tour)-Av. Brigade Piron-Rte de Beaumont-Chemin des Vignes-Cimetière-Chemin de la Bergerie-Av. Jean Moulin-Av. de la République
Rue Foch-Rte de Dives-Rue des Ammonites-Rue Marthe Chenal-Rés. le coteau de Jeanne Sandret-Rue des Ammonites-Rd-Pt Marie Louise-Chemin des Ormeaux-Chemin Pré Fontaine-Rue San Carlo-Rue de l'Etang-Rue Pasteur-Rue Clémenceau-Services techniques.

■ MERCREDI

Av. Brigade Piron-Rue Sandret-Bd Pitre Chevalier-Rue de l'Armistice-Rue Maréchal Leclerc-Rue de Strasbourg-Rue Osmond du Tillet-Pl. Mermoz-Rue des Bains-Rue Michel d'Ornano-Rue Feine-Rue Pigeory-Rue de Falaise-Rue des Foulands-Rue des Bosquets-Rue Kœchlin -Rue Convers-Rue Poincaré-Rue de l'Eglise-Rue Gal deGaulle-Rue Comtesse de Béarn-Rue de Verdun-Rue Lieutenant d'Hérouville-Rue Franchetti-Rue Fanneau-Parking Fanneau-Rue Bagot-Parking Bagot-Rue Hubert de Carpentier-Av. Brigade Piron-Rue Léonie-Rue des Tamaris-Rue de Verdun-Rue Paris d'Illins-Av. de la République-Rue de la Rosière Rue du Méridien-Av. de la République-Av. Jean Moulin-Camping-cars-Restaurant le Marais-Rue des Acacias-Av. des Gabions-Rue des Goélands-Rue des Mouettes-Rue des Acacias-Av. des Gabions-Rue des Martrois-Centre commercial Villers 2000-Rue des Martrois-Av. Jean Moulin-Av. de la République-Rue Maréchal Foch-Rue de l'Eglise-Rte de Dives-Rue des Ammonites-Rue Marthe Chenal-Rte de Dives (côteau Jeanne Sandret)-Rue Marthe Chenal-Rd-pt Marie-Louise-Chemin des Ormeaux-Hôtel, camping-Chemin du Bois Lurette-Chemin de San Carlo-Rue de l'Etang-Rue Boulard-Rue Pasteur-Chemin de Saint-Vaast-Av. Georges Clémenceau-Chemin du bois-Chemin du Château-Services Techniques.

■ DIMANCHE

Av. Brigade Piron-Rue Dr Sicard-Bd Pitre Chevalier-Rue Mal Foch-Rue de l'Armistice-Rue Maréchal Leclerc-Rue de Strasbourg-Rue Osmond du Tillet-Rue Maréchal Foch-Pl. Mermoz-Rue Michel d'Ornano-Rue Mal Foch-Rue Castelneau Rue de l'Eglise-Rue Gal de Gaulle-Rue Comtesse de Béarn Rue de Verdun-Rue Lieutenant d'Hérouville-Rue Fanneau Parking Fanneau-Rue Bagot-Rue Hubert de Carpentier Rue Sandret-Bd pitre chevalier-Av. République-Blonville Rue des Martrois-Pl. de Villers 2000-Rue Loutrel-Rue Wickham-Rue des Goélands-Av. des Gabions-Av. Jean Moulin-Camping cars-Av. République-Rue Docteur Sicard Champs Rabats-D27-Services techniques

D'avril à octobre

L'hôtel-le restaurant du Marais-le camping-restaurant les frais ombrages.

Exposition temporaire

32



SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 4 L'Éditorial du maire
- 7 Conseil municipal du 15 janvier
- 6 Conseil municipal du 25 mars
- 8 Interviews des conseillers, Jean-Pierre Moulin et Bruno Sautelet
- 10 Départs en retraite
- 11 Actualité, Hélicia Pérez, orthoptiste s'installe au pôle médical Bagot
- 12 Les seniors
- 14 Les travaux
- 16 Écologie, pollution plus jamais ça !
- 17 Environnement, la gestion des déchets
- 18 À LA UNE ! L'été se prépare en coulisses
La plage, le fleurissement estival

A L'ÉCOLE

- 20 Les élèves visitent une boulangerie
- 21 Le club Bénin
- 22 Les élèves visitent l'expo "Villers à l'heure du conte"
- 23 La classe de neige

LES ASSOCIATIONS

- 24 Le social, L'association Familles Villersaises, L'amicale du personnel communal Les anciens combattants, ADIPRO
- 25 Les sports, le cercle Nautique de Villers Le tennis, les cavaliers de Villers
- 27 La culture, l'association paléontologique Le jumelage, Dire-Lire, Villers-Accueil,
- 29 Les commerçants et artisans de Villers

LE PALEOSPACE

- 32 Le temps des mammoths, exposition temporaire
- 33 Ça bouge au Paléospace !
- 34 L'agenda

L'OFFICE DE TOURISME

- 36 Au travail avec Michel Patry, responsable technique des manifestations
- 37 L'hiver, on prépare la saison
- 40 À LA UNE ! L'été se prépare en coulisses
- 44 Retours en images, le 6e rendez-vous du modélisme et «Villers à l'heure du conte»
- 46 L'agenda du printemps

ETAT CIVIL



18
L'été
se prépare
en coulisses



11

29



L'été
se prépare
en coulisses

40

Editorial



Photo Grégory Wait

Villersoises, Villersois, chers amis,

La lettre de Villers du printemps arrive.

Comme je vous l'avais laissé entrevoir au moment des vœux, les efforts de gestion, réalisés par tous l'année précédente, ont porté leurs fruits et nous allons pouvoir entreprendre de nombreux travaux cette année.

Vous trouverez la liste des plus importants à la fin de la rubrique sur les travaux.

Cela ne nous empêchera pas de rester très vigilants sur la gestion globale de notre commune, soyez en certains, car nos finances vont continuer à être malmenées par la poursuite de la baisse des dotations de l'état et la poursuite de la hausse des prélèvements de celui-ci avec en plus la fixation définitive de tout cela uniquement à la fin du mois de novembre 2016, soit à la fin de l'exercice de notre budget !

Est ce bien raisonnable et comment gérer sereinement un budget dans ces conditions ?

Vous allez également découvrir une nouvelle rubrique de l'Association des Commerçants et Artisans de Villers qui, dans chaque lettre de Villers, vous annoncera les nouveautés en matière de commerce et d'artisanat sur notre commune.

Votre lettre de Villers est comme à son habitude très riche, relatant les points forts de la vie de notre commune de ces trois derniers mois et vous annonçant ceux des trois mois à venir, je vous laisse les découvrir par vous-même.

Je vous souhaite un bon moment de détente lors de cette lecture.

Amicalement,

Jean-Paul Durand,
maire de Villers-sur-Mer

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'P' followed by a horizontal line and a flourish.

Vie communale

Conseil municipal du 15 janvier 2016

PARTICIPATION POUR VOIE NOUVELLE PARCELLES CADASTREES AP 83 et 222

Les parcelles cadastrées AP 83 et 222 situées rue Saucisse sont soumises à la participation pour voie nouvelle.

Le montant des travaux s'élève à :

Électricité	3 600 €
Téléphone	4 800 €
Assainissement eaux pluviales et usées	
3 200 € + 3 950 € =	7 150 €
Réseau d'eau	4 050 €
EP/Voirie	15 000 €

TOTAL 34 600 €

Bien entendu cette participation est calculée au prorata de la surface concernée et en tenant compte des distances au-delà de laquelle les grands travaux sont indispensables, à savoir 60 mètres.

DEMANDE DE LA VILLE DE ST GATIEN DES BOIS D'INTEGRER LA COMMUNAUTE DE COM- MUNES CŒUR COTE FLEURIE

Le conseil municipal a voté pour, à l'unanimité.

DONS DE COLLECTION DE PALEONTOLOGIE

La Commune, propriétaire des collections de paléontologie va bénéficier de dons de collection d'ammonites et de fossiles, en provenance de 2 familles.

1) Monsieur Jean MIGRENNE, résidant à IFS (Calvados) 16 rue Aristide Briand se propose de faire un don gracieux d'une collection d'ammonites, comprenant plus de 300 fossiles.

Sous réserve de l'approbation par la Commission interrégionale d'Acquisition des Musées de France, ces spécimens pourraient intégrer les collections classées « Musée de France » sous le numéro d'inventaire « inv2013.2 Collection Jean Migrenne ».

2) Madame QUIRIE, résidant à HERMANVILLE SUR MER (Calvados) 89 rue de Reims se propose de faire un don gracieux d'une collection de fossiles contenant majoritairement des Echinodermes.

Sous réserve de l'approbation par la Commission interrégionale d'Acquisition des Musées de France, ces spécimens pourraient intégrer les collections classées « Musée de France » sous le numéro d'inventaire « inv 2014.1.1 Collection Fernand Quirié ».

BUDGETS 2016

■ EPIC OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2016, l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations nous a transmis sa proposition de budget pour l'année 2016.

La participation demandée à la Commune s'élève à 469 047 € à laquelle vient s'ajouter :

- La taxe de séjour encaissée par la Commune puis reversée à l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations (estimée à 31 000 €)

- La participation financière pour le personnel mis à disposition par la Commune estimée à 63 980 € (salaires + charges pour l'année 2015).

Cette somme est reversée à la Commune.

- En outre, la Commune mettra à disposition gratuitement la zone de plage nécessaire aux activités des « ateliers du Méridien » et les salles liées au « Villare ».

Ce financement permet de réaliser les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été confiées.

■ EPIC DES SPORTS ET DES LOISIRS

L'EPIC des Sports et des Loisirs continu son existence.

L'activité tennis s'est très bien déroulée, tout comme l'activité école de tennis enfants et adultes.

Comme pour les autres établissements publics industriels et commerciaux, l'EPIC de sports et des loisirs a présenté son projet de budget 2016 accompagné des tarifs et de la prévision budgétaire nécessaire pour équilibrer les missions d'intérêt général qui lui sont confiées.

La participation financière de la Commune pour le fonctionnement 2016 des missions d'intérêt général comme l'école de tennis enfants s'élève à 9 000 €, participation qui sera versée au 15 décembre de chaque année, et qui comprend la promotion de l'école de tennis enfants.

SUBVENTIONS 2016

Comme de coutume, les subventions sont adoptées lors du budget primitif en Mars. Cependant, certaines structures, ont besoin, pour fonctionner, de recevoir les fonds dès Janvier.

Association du Marais 5 000 € ; Amicale du Personnel Communal 2 893 € ; Amicale des Parents d'élèves 4 900 €.

Conseil municipal

du 25 mars 2016

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Il est donné lecture et présentation du compte administratif 2015. Le Conseil Municipal, après délibération, sauf Mr Durand -Maire- (qui ne participe pas au vote) adopte à l'unanimité le Compte Administratif de la Commune 2015.

AFFECTATIONS DE RESULTATS

Considérant le résultat d'exploitation propre à la Commune à l'exercice 2015 soit :

Recettes : 8 822 437,98 €
Dépenses : 8 011 675,88 €
Soit un excédent de 810 762,10 €

Et considérant qu'après affectation en réserve, l'excédent antérieur du 31 décembre 2014 reporté en 2015 était de 819 787,72 €. Nous constatons que le solde disponible cumulé est donc de 1 630 549,82 €

Le Conseil Municipal, après délibération a affecté le report à nouveau :

Autres réserves : 54 318,21 €
Excédent antérieur reporté : 1 576 231,61 €

BUDGET DE LA COMMUNE 2016

Le budget 2016 de la commune est présenté grand chapitre par grand chapitre en section de fonctionnement et par opération en investissement. Le Conseil Municipal, après délibération, a adopté à l'unanimité le budget de la Commune.

VOTE DES TAUX 2016

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a adopté les taux de fiscalité suivants pour l'année 2016 :

Taxe d'habitation 12,15 %
Taxe foncière bâti 11,65 %
Taxe foncière non bâti 22,09 %
Taxe pour les ordures ménagères 1,63 %.
Soit +2%, ce qui correspond à la part communale.

VOTE DES SUBVENTIONS 2016

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité a adopté les subventions pour un montant de 42 910 €.

UNE MAISON DE RETRAITE RUE DU STADE

ADOPTION DU PRINCIPE DE DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE PARCELLE AL 78
Une opportunité se présente pour la Commune de Villers sur Mer de procéder à la réalisation d'un établissement d'intérêt collectif et général, à savoir la réalisation d'un EPAHD, Maison de Retraite, Résidence Seniors - Pôle de Santé sur la parcelle de terrain cadastré AL 78, - 17.880 m² - rue du Stade André Salesse.

Pour la réalisation de cette opération, une procédure de déclassement du domaine public vers le domaine privé de la Commune est nécessaire.

A ce jour, cette parcelle est constituée d'un terrain espace vert à vocation terrain de sport et d'une aire de stationnement.

Pour rappel historique, l'intégration dans le domaine public de la Commune est intervenue par voie d'expropriation dont la procédure a débuté en 1960 pour s'achever par un arrêté préfectoral en 1971.

Comme chacun sait, cette parcelle a eu une destination sportive avec la réalisation, notamment d'une petite tribune.

Pour autant, diverses opérations d'aménagement sont intervenues depuis les années 1990 sur les terrains du Stade en face de la ladite parcelle. Ce « nouveau stade » comporte aujourd'hui le terrain d'honneur et d'entraînement des pratiquants du ballon rond. Cet équipement a vu de nombreux travaux qui ont améliorés cet ensemble :

- Réhabilitation du stade André Salesse (en face de la parcelle concernée - AL 78) avec un terrain d'honneur entretenu quotidiennement,
- Réalisation de tribunes et de vestiaires,
- Réhabilitation du terrain d'honneur avec notamment un drainage de haute qualité,
- Réhabilitation de l'éclairage nocturne du dit stade,
- Réalisation d'un terrain d'entraînement avec éclairage jouxtant le terrain d'honneur.

Compte tenu de ces éléments, la pertinence de maintenir, sur la parcelle AL 78 un ersatz de terrain de sports ne relève plus de l'intérêt général, ni d'une utilité publique.

De plus, ce terrain est clôturé et fermé et nous devons faire face régulièrement aux risques d'occupations irrégulières et à des présences non désirées.

Enfin, la société ALTER EGO a fait connaître son souhait d'acquérir cette parcelle au prix de l'évaluation des domaines (500.000 €) pour la réalisation du projet précité.

Le déclassement de principe permettra dans un premier temps la réalisation d'une promesse de vente, qui permettra à l'acquéreur de purger toutes les conditions suspensives-type PC ; autorisations ARS- tout en maintenant l'affectation de la parcelle AL 78 à un usage public. A la suite, le déclassement définitif devra intervenir en vue de régulariser l'acte notarié.

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité absolue, 18 voix pour, 2 contre Mme MAHEUT et Mr MENARD (pouvoir de Mr MENARD à Mme MAHEUT) : adopte le principe de déclassement du domaine public de la parcelle AL78 -située rue du Stade André Salesse, dans le domaine privé de la Commune.

ACQUISITION DU BÂTIMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Commune de Villers a l'opportunité d'acquérir les bâtiments et l'assiette du terrain correspondant à la bibliothèque située rue du Général de Gaulle/Comtesse de Béarn.

L'Association St Martin, propriétaire des locaux « bibliothèque », propose une cession de ce bien moyennant la somme de 65 000 €, après négociation et accord des domaines.

Cette acquisition présente un intérêt stratégique pour la Commune compte tenu de son emplacement et de l'interconnexion de la bibliothèque avec le local WC et l'ex local arrêté de bus qui a été intégré dans ladite bibliothèque.

De plus, le mini jardin public, aujourd'hui entretenu par la Commune, reviendrait dans le domaine communal et régulariserait une situation ambiguë.

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Les deux conventions d'occupation du domaine public, à savoir celle pour l'exploitation du restaurant du Marais et celle pour l'exploitation d'une activité de location de cycles-La Villersoise, arrivent à échéance respectivement 1er juin 2016 et au 18 décembre 2016. Les deux exploitants ont donné satisfaction et ont permis d'installer sur la zone du Marais des activités valorisant ladite zone tout en maintenant un dynamisme certain.

Les conventions d'occupation du domaine public permettent à la Commune de conserver tous les droits sur ces biens.

Ces conventions sont d'une durée de 36 mois pour des loyers mensuels respectivement de : 600 € pour la terrasse du Marais et de 200 € pour la Villersoise.

Pour cette dernière le différentiel de loyer s'explique notamment par l'absence de toilettes, de chauffage et d'isolation.

TABLEAU DES EMPLOIS ET INDEMNITÉS

■ Indemnités travaux dangereux insalubres
Afin de compléter réglementairement le panier du régime indemnitaire, il convient de procéder à l'instauration de la prime d'indemnité pour « travaux dangereux, insalubres ou salissants ». Cette prime est octroyée mensuellement au personnel concerné et sur proposition des agents de maîtrise.

■ Recrutements saisonniers.

Comme de coutume, il convient de procéder à l'ouverture de postes pour la saison 2016, à savoir au maximum:

15 SNSM, 6 agents de propreté des toilettes, 1 ASVP stationnement payant, 3 agents polyvalents voirie et espaces verts.

NUMEROTATION DES VOIES ET DES CHEMINS

Dans le cadre de l'harmonisation des numérotations des voies et des chemins, les services de l'Etat nous ont rappelé l'obligation de ladite opération.

La Police Municipale a mené cette opération de préparation afin que les voies communales puissent être numérotées de manière métrique, le tout étant rapporté dans un tableau. Il va de soi qu'il perdurera quelques anachronismes dus à des situations spécifiques.

Ainsi, la numérotation métrique des chemins nouvellement numérotés, commence au 1er mètre ; sont donc concernés :

- Chemin d'Anquetot, dans le sens, de l'intersection avec le chemin du Château à la fin du chemin
- Chemin du Bois, dans le sens, de l'intersection avec la brigade Piron et l'intersection et la route départementale 27
- Chemin du Château, dans le sens, de l'intersection avec la brigade Piron et l'intersection et la route départementale 27,
- Chemin de Colleville, dans le sens, de l'intersection avec le chemin du bois et l'intersection et le chemin Dupuy (commune de St Vaast en Auge),
- Chemin de l'Église au parc, dans le sens de l'intersection avec le chemin de San Carlo et le chemin Baudry,
- Chemin du Montcel, dans le sens de l'intersection avec le chemin du Bois et le chemin du Bois de St Vaast (commune de st Vaast en Auge),
- Chemin du Moulin, dans le sens de l'intersection avec le chemin du st Vaast à la fin du chemin,
- Chemin de Préfontaine, dans le sens de l'intersection avec la route de Dives vers le chemin de l'église au parc,
- Chemin de Saint Vaast, dans le sens de l'intersection avec le chemin de l'église au parc vers la voie communale N°5 (commune de Gonnevillle S/Mer),
- Chemin des Vignes, dans le sens de l'intersection avec la route de Beaumont vers le chemin du Château,
- Place de la Gare, dans le sens de l'intersection avec l'avenue de la Brigade Piron vers la route de Beaumont,
- Route de Beaumont, dans le sens de l'intersection avec la place de la gare vers la départementale 118(commune de Blonville),
- Route de Touques commençant au numéro 1376 et dans le sens de l'intersection avec le chemin Rural 18 dit du chemin du bois de Colleville vers l'angle de la parcelle B0433 (sens Caen-Deauville),
- Route de Tourgéville, dans le sens, de l'intersection avec la route de Beaumont vers l'angle de la parcelle AI0026 (sens Villers-Blonville).

CONVENTION

« 30 MILLIONS D'AMIS »

Dans le cadre de la gestion des animaux errants, et plus spécialement des chiens et des chats, il nous appartient d'élaborer une politique qui nous permette de réguler les errances.

Jusqu'à ce jour, « l'École du chat » de Trouville sur Mer nous aidait en capturant et accueillant ces animaux. Cependant, cette structure n'est plus à même de réaliser cette mission pour des problèmes de gestion interne.

« 30 millions d'amis » nous propose de se substituer dans cette mission à « l'école du chat » et sa participation nous permettra de maintenir un équilibre dans le plus grand respect des animaux

VIDEO PROTECTION

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique et de la vidéo protection au niveau de la Communauté de Communes, cette dernière s'est dotée de moyens techniques pouvant être mutualisés, notamment dans le système réseau, ce qui évitera des coûts pour les Communes membres.

La Commune de Villers souhaite développer un réseau de vidéo protection et il est opportun de passer une convention avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie pour s'inscrire dans leur projet et bénéficier de leur logistique. Nous réserverions un ensemble de support informatique correspondant à 10 caméras de vidéo protection.

Le coût inhérent pour chaque caméra serait de l'ordre de quelques centaines d'euros et nous évitera d'investir dans des logiciels et du réseau.

DOTATION COMPLEMENTAIRE POUR LES EPIC

Dans le cadre de leurs missions, les trois EPIC sont amenés à réaliser des travaux ou des acquisitions spécifiques pour leur propre compte.

- EPIC OFFICE DE TOURISME + 10.000 € (Travaux au 1er étage-salle de réunion)
- EPIC DU PALEOSPACE + 30.000 € (réalisation d'un planétarium)
- EPIC DES SPORT + 30.000 € (jeux de plage)

DEMANDE DE SUBVENTION

La Commune de Villers souhaite implanter des toilettes automatiques et nous pouvons bénéficier de subventions.

L'enveloppe prévue est de 45 000 €.

Cet équipement participera à l'amélioration de la salubrité publique et permettra une meilleure organisation.

Ainsi, elles pourront être programmées et seront auto-nettoyantes.

Les partenaires habituels de la Commune (Conseil Général, Communauté de Communes, Etat...) vont être sollicités.

INTERVIEW



Jean-Pierre Moulin
conseiller municipal

Vous avez été élu conseiller municipal aux dernières élections, est-ce un choix de votre part ?

Je suis né à Vire, le 29 octobre 1939. J'ai donc 76 ans. J'ai déjà exercé trois mandats, de mars 1989 à mars 2008, à Bonneville-Aptot, où j'avais une résidence secondaire. Deux mandats étaient en qualité de conseiller municipal et le troisième en tant qu'adjoint au maire. Etant bien intégré dans cette commune rurale, située tout près de l'Abbaye du Bec Hellouin, je me suis aussitôt inscrit sur la liste électorale.

Aujourd'hui, je suis installé à Villers. Après plusieurs contacts, Jean-Paul Durand m'a demandé si je voulais m'intégrer dans sa liste. Je lui ai confirmé mon accord, car je m'intéresse toujours à la vie de la commune où je réside.

Quelles sont les commissions auxquelles vous participez ?

La commission du développement durable et du cadre de vie dirigée par Catherine Vincent.

La commission des projets d'aménagement voirie et bâtiments, et aussi la commission de sécurité publique, dirigées par Pierre Aubin.

La commission des projets de plage, embellissement, dirigée par Patricia Forin.

Et pour terminer, la commission "Vie sociale et vie des anciens", dirigée par Monique Bécél.

En qualité de conseiller, vous représentez un quartier, lequel ?

J'habite dans une résidence face au centre de secours et surveillance de la plage, avenue Jean Moulin, à temps complet maintenant. J'avais depuis 2001 une résidence secondaire aux "Colombières". Lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai décidé, avec mon épouse, de résider définitivement à Villers, une commune que je trouve très agréable.

Quel métier exercez-vous ou avez-vous exercé ?

Ma profession était agent général d'assurances pour la société Winterthur, avec courtage auprès de diverses compagnies à Paris, pendant 33 ans.

Quels sont vos loisirs, vos passions ?

J'ai pratiqué l'équitation dans un centre équestre près du Bec Hellouin. Je faisais du saut d'obstacles et de grandes balades en forêt domaniale de Monfort sur Risle. J'aime la nature, le jardinage, le bricolage, la musique classique et bien entendu, la mer dont je ne me lasse jamais. Les couleurs et les mouvements changent tout le temps...



Bruno Sautelet
conseiller municipal

Je suis Conseiller Municipal depuis 2008 et Président de l'Association des Propriétaires de Villers depuis 2003.

Quand êtes vous arrivé à Villers ?

En fait avec mon épouse, nous sommes arrivés à Villers en 1995... Nous y avons été invités par des amis qui y venaient depuis toujours et comme nous cherchions depuis un certain temps une maison sur la côte, nos amis ont eu la bonne idée de nous vendre la leur qui nous avait plu, d'emblée !

Nous sommes en effet très attachés à la Normandie, moi par une partie de ma famille qui est normande de souche et de même mon épouse qui a passé sa jeunesse au Havre d'où sa famille paternelle est originaire. Il se trouve d'ailleurs que de notre maison, on distingue à partir d'un œil de bœuf du grenier, au delà de l'eau et exactement en face, la maison où elle a passé ses premières années à Sainte Adresse: le Nice Havrais !

Que faites vous à Villers ?

Nous sommes tombés amoureux de Villers, comme le disait l'auteure de la fameuse "histoire des villas", Magdeleine Duprez, nous "aimons Villers" et depuis notre arrivée, y passons la plupart de nos moments de détente et sans doute davantage dans quelques années quand je ne serai plus avocat. J'exerce en effet cette profession depuis maintenant 36 ans et mon Cabinet spécialisé dans le droit commercial est situé à Paris, au Chatelet, en face de l'île de la Cité et donc tout près du Palais de Justice et du Tribunal de Commerce.

J'ai tout de suite eu envie de m'engager dans la vie de la ville : au sein de l'association des propriétaires tout d'abord, qui regroupe les résidents principaux et les résidents secondaires qui ont souhaité s'intéresser particulièrement à la vie et à l'évolution de la ville et dont certains y viennent depuis des générations puis comme conseiller municipal à partir de 2008 avec Gérard Vaclin et maintenant avec Jean Paul Durand qui m'a fait l'amitié de me demander de poursuivre le travail avec lui.

Qu'aimez vous à Villers ?

J'apprécie beaucoup l'état d'esprit de notre équipe municipale et particulièrement son esprit d'équipe : Villers est en effet une des rares villes où lors des élections municipales, il n'y a pas plusieurs listes. Ce n'est pas pour moi une unanimité de façade, c'est le

*Quel est le rôle d'un conseiller municipal ?
Le conseiller municipal fait partie du conseil municipal. Son rôle est avant tout de représenter tous les citoyens et de répondre aux besoins de la collectivité sans favoriser aucun intérêt particulier. Si une demande ou une plainte individuelle lui est soumise, il devra y répondre conformément à la politique municipale et sans nuire à l'intérêt général.*

signe d'un profond consensus grâce à l'union des forces vives du pays qui est faite de complémentarités et pas d'antagonismes ce qui nécessite un effort constant.

Notre station balnéaire est en effet riche de sa population, celle des résidents principaux comme celle des résidents secondaires : ils sont indissociablement liés et doivent vivre côte à côte pour le meilleur. Et puis nous bénéficions d'un site exceptionnel alliant les bienfaits de la mer et de la campagne, sans oublier le patrimoine immobilier et paysager, tout cela est maintenant sauvegardé grâce à l'instauration d'une zone de protection (aujourd'hui l'AVAP), instauration à laquelle notre association et moi-même ont beaucoup participé.

Cette harmonie se sent dès qu'on séjourne un peu à Villers. C'est donc tout naturellement qu'au travers de mes mandats, j'essaie d'œuvrer en ce sens.

Quelles sont vos activités, vos passions ?

Très bricoleur, j'ai passé beaucoup de temps, au début de notre installation, à remettre en état notre villa, cela a été assez long, et puis nous avons trois enfants dont nous nous occupons et qui ont maintenant grandi. Je suis passionné par beaucoup de choses, trop sans doute, actuellement c'est l'histoire qui me passionne ainsi que la généalogie.

Quel quartier représentez vous à Villers et quels sont vos projets ?

Je représente plus particulièrement à Villers, le quartier des "Bosquets" mais aussi les résidents secondaires, je suis membre du Conseil Paroissial et enfin, récemment je suis devenu Président de l'Association pour le Développement et la Sauvegarde du Patrimoine de Villers sur Mer dont le principal objectif sera de suivre la restauration de l'Eglise, association que nous avons créée en décembre 2013 et qui va pouvoir vraiment débiter ses activités cette année avec la récente désignation de l'architecte des monuments historiques qui supervisera l'opération : notre Eglise le mérite bien et en a aussi bien besoin... Nous en reparlerons donc bientôt.

Voilà, en quelques mots, ce que je puis vous dire sur moi, mais ce qui compte c'est ce que nous faisons et il y a beaucoup à faire quand comme moi, on est encore en pleine activité, tout en étant passionné par Villers !



DÉPARTS EN RETRAITE

DEUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX À L'HONNEUR

Jean-Paul Durand, maire de Villers sur mer, adjoints et conseillers municipaux ont présenté leurs voeux aux 83 employés communaux et à leur famille, début janvier dans la salle panoramique du casino "Nous formons une équipe, élus et personnel communal, et je suis très heureux que cela se vérifie au quotidien" souligne le maire.

Départs en retraite

Les voeux, c'est aussi l'occasion de fêter les départs en retraite.

Brigitte Quignette, régisseur cantine et commerçants du marché, a pris sa retraite après 37 ans de bons et loyaux services "De toutes ces années, mon meilleur souvenir est le marché où je côtoyais beaucoup de monde". Retraitée depuis le 1er avril 2015, elle partage aujourd'hui son temps entre les balades, le vélo et surtout "Je m'occupe de mon père"

Yvon Chappron était affecté à la cantine et aux vins d'honneur. Il est bien connu car c'est lui qui servait le champagne et les petits fours lors des cocktails ! Après 20 ans de bons et loyaux services, Yvon Chappron a pris sa retraite le 1er janvier 2016. Une page qui se tourne... Son temps se partage désormais entre le bricolage et les balades.

Les deux retraités ont reçu chacun la médaille de la Ville. Brigitte Quignette, un bouquet de fleurs et un ordinateur. Et pour Yvon Chappron, un bon d'achat qu'il pourra utiliser selon ses désirs.



Françoise Lechau, conseillère municipale, remet la médaille de la Ville à Brigitte Quignette



Géraldine Ginestet, conseillère municipale, remet la médaille de la Ville à Yvon Chappron

ACTUALITÉ

Hélicia Pérez orthoptiste s'installe à Villers

Le pôle médical Bagot s'agrandit !

Après l'arrivée du Docteur Nitu, ophtalmologiste l'année dernière, le pôle médical Bagot accueille désormais une orthoptiste, Hélicia Pérez. Et ce n'est pas fini ! "Nous attendons d'ici peu l'arrivée d'une orthophoniste" confie Jean-Paul Durand, maire de Villers. Affaire à suivre...

Deux questions à Hélicia Pérez

Qu'est-ce qu'une orthoptiste ?

«C'est un métier à la fois de dépistage, de rééducation et de réadaptation de la fonction visuelle» explique Hélicia Pérez

«Dépistage d'une amblyopie ou d'un strabisme chez les jeunes enfants par exemple. J'oriente alors l'enfant vers l'ophtalmologue.» L'orthoptie est une profession paramédicale. La rééducation vise à redonner un confort et une meilleure efficacité visuelle.

«Mes patients ont tous les âges. Certains viennent me consulter pour une fatigue visuelle lors de la lecture ou bien lors du travail prolongé sur écran. Je rappelle qu'il est conseillé de faire une pause toutes les heures.»

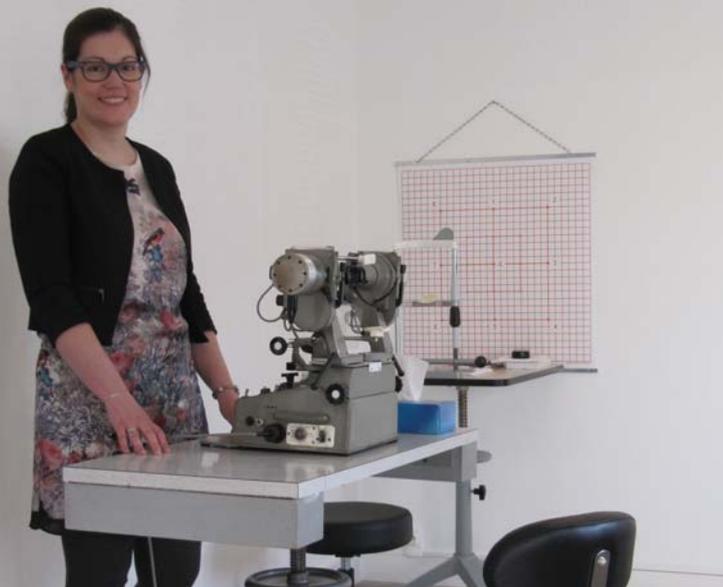
L'orthoptiste soulage certaines douleurs oculaires et diminue les céphalées et migraines ophtalmiques. «Nous prenons en charge les problèmes de vision double ou de vision floue, les paralysies oculaires, et les strabismes.»

«Plusieurs exercices sont possibles. Dans mon cabinet nous travaillons sur la motricité oculaire, le travail avec prisme pour entraîner le lien entre les deux yeux, et il y a aussi le travail sur papier..»

Le patient consulte l'orthoptiste sur prescription médicale d'un généraliste, ophtalmologue, pédiatre, neurologue ou autre médecin. «Je reçois aussi des malvoyants, je les aide à connaître leur vision et à l'utiliser le mieux possible.»

Est-ce un nouveau métier ? pourquoi l'avez-vous choisi ?

C'est un métier qui existe depuis une cinquantaine d'années, à peu près. La vision, les yeux...sont des métiers qui m'ont toujours passionnée.



Hélicia Pérez, orthoptiste ; Joël Hamelin, responsable des services techniques et Jean-Paul Durand, maire de Villers.

Un vrai challenge !

Le bâtiment qui, auparavant accueillait des instituteurs, puis par la suite des saisonniers, situé tout près de la salle Bagot, a été transformé en cabinet médical pour accueillir en 2015, un docteur en ophtalmologie, Miruna Nitu, et maintenant une orthoptiste, Hélicia Pérez.

En trois mois, les employés de la commune ont transformé un F3 en cabinet orthoptiste. "Tout a été refait du sol au plafond, peinture, revêtement au sol... ils ont refait toute l'électricité, la plomberie... Il fallait également garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Tous les corps de métiers de nos services ont été sollicités. C'est un véritable challenge que les employés des services techniques ont eu à cœur de réussir !" explique Joël Hamelin, responsable des services techniques. Ces locaux sont mis à la disposition moyennant le règlement d'un loyer.

Hélicia Pérez, orthoptiste.
9, rue du lieutenant Fernand Bagot, à Villers. Consultations tous les jeudis de 9h à 19h, sur rendez-vous.
Tel : 06 88 57 57 60.

LES SENIORS

Jeudi 15 janvier, à la salle panoramique du casino de Villers, 71 seniors étaient présents pour la journée "sécurité routière" mise en place par la municipalité en collaboration avec la gendarmerie et Roger Gély, président de l'association départementale "Prévention et réinsertion"

Après les enfants en avril 2015, c'était au tour des seniors ! Ils ont ré-appris leur code de la route, notamment le sens giratoire. Le port de la ceinture obligatoire était concrétisé par des vidéos d'accidents réalisés par des cascadeurs. Après la théorie le matin, place à la technique l'après-midi. Au programme les simulateurs de conduite par météo défavorable, pluie, neige... et sous effets de l'alcool !

"Cette journée m'a été très utile car j'ai passé mon permis en 1972, et depuis, la conduite a changé. C'est bien de faire une révision de tout" confie Sigrid Rothe.



71 seniors révisent le code de la route

Le goûter des seniors



Les personnes âgées de plus de 65 ans se retrouvent toujours avec beaucoup de plaisir le mercredi à la salle panoramique du casino de Villers. Des rencontres où jeux de cartes, dominos et scrabble, agrémentent la vie de plus de 45 seniors "ils se réunissent deux fois par mois, le mercredi, d'octobre à la mi mai. Ils aiment se rencontrer, et sortir un peu de leur domicile. Nous allons les chercher en voiture si il y a besoin" explique Monique Becel, adjoint au maire chargée des personnes âgées et du social. "Toute nouvelle personne intéressée peut venir nous rejoindre, à condition que cette personne habite Villers et soit inscrite sur la liste électorale" ajoute t-elle.

Un délicieux goûter, offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) agrmente ce moment où les conversations vont bon train.

Goûters des seniors. Un mercredi sur deux, à partir de 14 h, salle panoramique du casino de Villers.

Tel 02 31 14 65 13 pour renseignements.

Prochains goûters, les mercredis 13 et 27 avril, et le 11 mai à 14h.



MUGUETTE JUCHORS ET JEAN QUEROMAIN HONORÉS AU REPAS DES ANCIENS

265 personnes âgées de 70 ans et plus étaient réunies dimanche 13 mars, pour le traditionnel repas des anciens offert par la municipalité, au Villare.

Jean-Paul Durand, maire de Villers et Monique Becel, adjointe au maire chargée du 3e âge, ont honoré les doyens de l'assemblée, Mugnette Juchors née le 6 juillet 1922 et Jean Queromain né le 1er avril 1925.

Les centenaires

«Nous n'avons plus que deux centenaires à Villers, Henri Legros qui a 101 ans et Joséphine Jager qui a 101 ans. Henri Rosso qui avait 106 ans est décédé le 15 mars 2016 ».

Pour l'ambiance, le repas était agrémenté des airs musicaux de Régis Suez «Les anciens ont beaucoup apprécié le disco entremêlé des standards d'accordéon et la musique des années 70»



Les travaux



VOIRIE

1

RUE FOCH

Les travaux de rénovation de réseaux gaz et de renforcement des réseaux d'électricité sont terminés.

En effet, pendant cinq semaines, cette voie départementale a été barrée à la circulation ce qui a permis aussi de supprimer un dernier branchement d'eau en plomb et de mettre aux normes quelques branchements d'eaux usées et pluviales.

Ultérieurement, la voirie sera refaite à neuf par le conseil Départemental. Cependant nous ne maîtrisons pas les dates d'intervention qui sont dépendantes des finances propres au département.

2

ÉCOLE VICTOR DUPREZ

L'accès arrière de l'école Victor Duprez a été minéralisé afin d'optimiser l'entretien des abords et de faciliter l'accès aux secours.

La partie engazonnée a été minéralisée en gravillon bicouche.

3

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

Remplacement de 565 ml de canalisation d'eau potable et de 30 branchements rue Convers et Kœchlin, pendant les mois de février et mars.

ÉLAGAGE CHEMIN DU MONTCEL

Cinq énormes aulnes morts le long du chemin du Montcel ont été abattus afin de sécuriser le chemin et les riverains.

4

PONT BRIGADE PIRON

La largeur du trottoir de ce pont n'est pas aux normes. En effet, ce trottoir est très souvent emprunté, entre autres, par les voyageurs partant de la gare SNCF vers le centre-ville, et la faible largeur actuelle les oblige à descendre sur la voirie avec leur valise.

Ce trottoir sera donc élargi par adduction d'un garde-corps décalé ce qui permettra d'obtenir une largeur de trottoir de 1,50m au lieu de 0,70m actuellement.



5



ENVIRONNEMENT

SABLE TEMPÊTE

Les dernières tempêtes ont généré des pertes considérables d'épaisseur de sable sur la plage de Villers sur mer.

C'est environ 1m à 1m50 de sable qui sont disparu sur des centaines de mètres. Il faudra attendre plusieurs saisons afin d'espérer retrouver des niveaux habituels grâce au sable sec soulevé par le vent (sable éolien).

6

LES TRAVAUX et LES AMÉNAGEMENTS LES PLUS IMPORTANTS en 2016

- Bd Pitre Chevalier. Fin des travaux avec réalisation de l'enrobé le 9 mai.
- Aménagement rond-point avenue de la République en face du casino. (avant l'été).
- Avenue Jean Moulin, aménagement d'un trottoir reliant le plan d'eau au chemin des Rangs et instauration d'un stop au niveau de la rue des Acacias pour ralentir la circulation sur cet axe. (avant l'été)
- Réfection rue de la Rosière, placette rue St Ferdinand, rue Clémenceau (partie basse).
- Élargissement du trottoir au niveau du pont de l'avenue de la Brigade Piron.
- Effacement de réseaux : première phase quartier des Bosquets.
- Première phase des travaux de rénovation de l'Église.

- Réfection « entrée du Méridien de Greenwich »
- Début d'installation de WC automatiques.
- Drainage du terrain d'entraînement football
- Installation de la vidéo-Protection (2016-2017)
- Réfection de la digue Ouest entre la place Mermoz et le CNV (2016-2017). Études en cours.
- Installation d'un terrain multi-sport au stade (2016-2017)

Ceci n'est qu'un aperçu des travaux les plus importants.

Les trois derniers de cette liste ne seront peut être réalisés qu'en 2017 compte tenu des incertitudes budgétaires que l'Etat nous fait subir.



Plus jamais ça !

POLLUTION, ACTE VOLONTAIRE !

Voilà ce qui arrive sur notre belle plage si l'on jette n'importe quoi dans le réseau pluvial.

Le dimanche 7 février 2016, les pompiers sont intervenus pour une pollution d'hydrocarbure sur la plage de Villers sur mer au niveau de l'émissaire pluvial EST, avenue de la République.

Pour s'affranchir de toute suspicion de pollution très importante, le niveau du bassin tampon du rond-point Loutrel ainsi que tous les points de contrôles des réseaux d'eaux pluviales et usées ont immédiatement été vérifiés et aucune anomalie n'a été détectée.

L'analyse des échantillons prélevés a déterminé qu'il s'agissait d'huile de vidange usagée !

Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un déversement volontaire d'huile de moteur dans un caniveau au niveau d'un avaloir d'eaux pluviales !

C'est totalement scandaleux !

Nous rappelons que toutes les déchetteries sont équipées pour collecter tous les types d'huile de vidange des particuliers.

De tels comportements ne doivent plus jamais se voir et méritent d'être très sévèrement réprimandés.



Nouveauté !

Un nouveau service, la gestion des déchets

De gauche à droite, Stéphane Tribhou, agent de maîtrise responsable du service "Gestion des déchets", Michaël Grégoire, Pascal Rémy, Jean-Claude Dannemard, Didier Roch, Jean-François Quignette et Jérôme Sochon.

Depuis le 1er septembre 2015, les services techniques de la ville de Villers sur mer accueille un nouveau service, la gestion des déchets.

"Nous avons pour mission la collecte des ordures ménagères, le ramassage des encombrants qui est effectué le 1er lundi du mois, et les déchets verts les 2e et 4e lundi de chaque mois" rappelle Stéphane Tribhou, responsable de ce nouveau service.

Les dépôts sont obligatoires avant 7h du matin.

En dehors de cette période, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Lorsque le jour de collecte des encombrants ou des déchets verts est **un lundi férié**, la collecte s'effectue le lendemain. Il faut donc impérativement déposer les déchets sur la voie publique **le lundi soir et non le dimanche soir**.

ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS

La commune de Villers sur mer collecte les encombrants et les déchets verts.

Qu'est ce qui est considéré comme un encombrant ménager ?

Tous les objets qui ne peuvent être collectés par la benne à ordures ménagères en raison de leur poids ou volume, et qui ne peuvent pas être transportés dans une voiture particulière comme la literie et les grands meubles par exemple.

En ce qui concerne les déchets d'équipement électrique et électronique, ceux-ci peuvent être déposés en déchetterie bien que les revendeurs de ces produits aient l'obligation de reprendre le matériel usagé lors de l'achat de matériel neuf puisque le client paye une écotaxe pour son recyclage.

Qu'est ce qui est considéré comme un déchet vert ?

Cette dénomination comprend tous les déchets végétaux provenant des cours et jardins des particuliers tels que les tontes de gazon, les tailles de haies, les branchages, les feuilles, les fleurs fanées...

Ils doivent être mis en sac, de préférence en papier. Ne pas fermer le sac. Pour les branches, il faut les mettre en fagots, surtout pas en vrac ! Sinon ils ne seront pas pris par nos services et resteront sur la voie publique

RAPPEL IMPORTANT. Depuis l'an dernier, la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie facture à chaque commune de son territoire le volume des encombrants et déchets verts déposés dans ses déchetteries par la commune, alors que les dépôts faits par les particuliers munis d'une carte de déchetterie sont gratuits. N'hésitez donc pas à vous procurer une carte de déchetterie auprès de la Communauté de Communes ou en mairie.

À LA UNE

L'été se prépare en coulisses



Jean-François Perois



Les bâches, qui vont de la Rosière au casino, sont retirées le plus tard possible, en fonction des dernières grandes marées

La plage se refait une beauté pour l'été

Durant l'hiver, la plage villersoise a subi de profondes modifications suite aux nombreuses tempêtes qui se sont succédées.

Le sable, sous la force du vent, s'est accumulé au pied de la digue promenade, formant des monticules peu agréables d'aspect.

À l'approche des vacances, la Ville a voulu redonner un air beaucoup plus attrayant. Les engins de travaux sont entrés en action et une quinzaine d'employés communaux se sont relayés durant deux semaines afin de redonner un bel attrait touristique à la station.

« Il s'agit de descendre le niveau du sable proche de la digue Est, de 50 cm à un mètre, pour l'étendre jusqu'à l'estran. Ceci afin d'éviter l'ensablement avenue de la République », explique Jean-François Perois, responsable voirie et plage.

Les bouées

Mais avant le nettoyage du sable, il y a l'installation des bouées lors des marées basses, soit 130 au total, pour délimiter les zones dangereuses des épis et enrochement, et la zone limite des 300m. « Cela

représente un mois de pose, en fonction des marées. » Les bouées délimitent également les trois chenaux d'accès aux bateaux de plaisance, barques et scooter des mers, ainsi que deux zones de baignade. Elles sont situées en face du Centre Nautique, et à la digue Est rue Jean Moulin.

130 bouées sont réparties le long des 2,4 km de plage !

Le nettoyage quotidien

Après le désensablement, il y a le nettoyage quotidien, d'avril à octobre, avec le tracteur et sa remorque cribleuse-niveleuse.

« La cribleuse sert à purger et nettoyer le sable. Tous les cailloux remontent dans le bac arrière. Ensuite nous les emmenons à la zone de déverse, près du centre nautique où le stationnement et la circulation ne sont pas tolérés »

explique Jean Francis Perois « C'est un énorme travail sur l'ensemble du littoral de Villers, sur une distance totale de 2,400 km et une largeur de 25 à 50 mètres » poursuit Jean Francis Perois.

Ces travaux transforment l'espace sablonneux en une surface bien

uniforme et lisse pour que, les vacanciers y trouvent un lieu de promenade et de détente qui poussera au délassement.

Un travail quotidien qui durera jusqu'au mois d'octobre, soit 4 à 5h par jour, de préférence tôt le matin, et à marée basse.

Les autres aménagements

Trois totems sont installés, ils servent de repérage aux enfants. « Des panneaux signalétiques ont été mis en place pour signaler les zones de baignades, et surtout, il est rappelé qu'il est formellement interdit de se baigner autour des épis rocheux et les brise-lame en béton » poursuit Jean-François Perois.

Et enfin, des poubelles de tri-sélectif sont également installés le long de la digue.

130

C'est le nombre de bouées réparties le long des 2,4 km de plage !



Thierry Taleb, responsable des serres, et grand-père du dino de verdure !



Le fleurissement estival

Interview

Cinq questions à Anthony Villeroy, agent de maîtrise, responsable du service espaces verts.

L'année dernière, il y avait des pots de fleurs tout au long de la digue. En sera t-il de même cet été ?

Il y avait une centaine de pot l'année dernière. Cet été, il y en aura moins, 70 au total, mais ils seront agencés de façon qu'il y ait une homogénéité dans les couleurs. Il y aura une couleur par digue. A l'intérieur, nous planterons des lauriers roses, des fusains panachés jaunes et verts ou blancs et verts, des photinias en boules rouges et vertes... mais aussi des pins et des palmiers.

L'entretien de ces pots est facile, les fréquences d'arrosages sont diminuées, et nous avons des végétaux de substitution dans les serres. Donc les végétaux sont facilement remplacés en cas de grand vent !

Parlez-nous du fleurissement en centre-ville. Combien entretenez-vous de suspensions et de jardinières ?

Au centre-ville, il y a 110 suspensions candélabres et 70 jardinières.

A l'intérieur, des plantations annuelles comme des géraniums, surfinia, Ipomée, verveine... Les plants sont installés la première semaine d'avril, en serres pendant deux mois. Puis ils sont mis en place dans les suspensions en juin, jusqu'à la mi-octobre. On privilégie les plantes odorantes, c'est plus agréable pour les promeneurs.

Et les massifs fleuris ?

L'été, 550 m² de massifs sont fleuris. Les massifs d'été sont installés en mai, après les saints de glace. Sous le dino, nous disposons des géraniums, des pélargoniums et de l'estragon. Nous installons de plus en plus de plantes vivaces, elles demandent moins d'entretien, donc moins d'arrosage. Cet été, les massifs vont être principalement ornés de dahlias.

Vous pratiquez le paillage, pouvez-vous nous expliquer ?

Tous les massifs sont paillés, il y a moins de désherbage et nous économisons l'eau. Les paillages sont composés de mulch de coco, c'est de la noix de coco broyée, et de fève de cacao. Son intérêt principal est de ralentir, d'une façon naturelle, la pousse des mauvaises herbes.

Quelle est votre fleur "coup de cœur" ?

Les dahlias ! Il y a plusieurs couleurs, c'est facile de les harmoniser, plusieurs feuillages, plusieurs hauteurs. Certaines espèces sont faciles à bouturer.

Anthony Villeroy est agent de maîtrise, responsable du service "espaces verts" depuis le 1er septembre 2014.

Il est titulaire d'un BAC pro espaces verts, aménagement de l'espace et travaux paysagers.

Employé depuis cinq ans à la mairie de Villers, il a gravi les échelons. responsable de secteur et chef d'équipe en 2011, adjoint au responsable du service espaces verts en 2013, et aujourd'hui, agent de maîtrise responsable de service.

Pourquoi ce métier ?

Je suis un grand amoureux de la nature. mon souhait premier est de la protéger et de l'embellir.

j'aime aussi bricoler, je suis en train de rénover ma maison. J'aime la nature, l'écouter, la voir et aussi l'immortaliser !

A L'école

INITIATIVE

Les élèves de Caroline Raclot ont appris à faire du pain à la Joséphine

La classe de grande section de l'école Maternelle Victor Duprez, a rendu visite à la boulangerie pâtisserie la Joséphine, à Villers, en février dernier. Une idée de Caroline Raclot, leur institutrice "Le but de cette opération est que mes élèves connaissent quelques métiers de proximité".

Nicolas Lemahieu, boulanger, a présenté sa profession "Je me lève tous les jours à 4h du matin pour pétrir et façonner la pâte du pain. Celle-ci étant préparée la veille. En pleine saison, l'été, je me lève à minuit et demi, une heure du matin".

Chaque jour, quatorze sortes de pains sont confectionnés, de la baguette Rétrodoir, à la manne d'or, une boule plus rustique, en passant par les baguettes à graines de pavot, lin ou sésame "Nous fabriquons en moyenne 400 à 500 pains par jour. Les gros week-end, comme le 14 juillet ou le 15 août, la production va jusqu'à 5000 pains en une journée !"

Deux personnes sont employées à la fabrication, une en pâtisserie et une en boulangerie, sans oublier le chef Nicolas Lemahieu, et deux vendeuses. En pleine saison, ils sont douze en tout.

Les 18 élèves de Caroline Raclot ont ainsi appris à faire du pain. Et chacun est reparti avec sa réalisation. Une initiative qui aura, sans nul doute, suscité des vocations !



Bienvenue au club "Bénin"

Tous avec le Bénin

"L'objectif du projet Tous avec le Bénin est de venir en aide à l'école primaire de Monkpà, située au Bénin, en leur envoyant des affaires scolaires, dictionnaires, cahiers, gommes, crayons..." explique Privat Perin.

Les élèves de l'école Victor Duprez ont récolté 1500 €

Tout a commencé par une correspondance épistolaire avec l'école de Monkpà au Bénin, s'en est suivi de nombreux échanges... C'est ainsi que depuis 7 ans, les élèves de l'école Victor Duprez oeuvrent pour l'association "Tous avec le Bénin" créée et présidée par Privat Perin, directeur de l'école "Plusieurs activités sont menées tout au long de l'année au profit du Bénin. Le marché d'automne 2015 et quelques dons ont permis de récolter la somme de 1 500 €" confie Privat Perin.

"Nous avons fait un premier voyage en mars 2014. Nous devions y aller en mini-bus, et laisser le véhicule sur place. Mais étant donné la conjoncture, certaines frontières fermées, les problèmes avec le Mali... Nous avons dû abandonner cette idée, et vendre le mini-bus. L'argent de cette vente a été mis sur un compte" poursuit Privat Périn. "Nous avons vu l'étendue de leurs besoins et nous sommes ouverts à tout"

Une 2e expédition à Monkpà

Lydie M'Benze, membre du Club Bénin, s'est rendue à Monkpà en automne dernier. Elle a fait le récit de son expédition, jeudi soir.

"Comme prévu, avec les 1500 €, j'ai acheté des fournitures scolaires. Là-bas, j'ai été reçue par Boniface Yehouetome, président de l'Assemblée Générale du Bénin, qui a mis à ma disposition une voiture officielle et des gardes du corps" confie Lydie M'Benze.

La distribution des fournitures, pour l'année scolaire 2015-2016, a ravi les écoliers et les instituteurs. Mais les besoins, là-bas sont immenses... Lydie m'Benze est revenue avec plusieurs devis de maçonnerie, car l'école est bien dégradée "Les parents sont très pauvres, beaucoup sont incapables d'acheter, ne serait-ce qu'un cahier ! sans oublier que les enfants ont grand besoin de matériel sportif, maillots, shorts, ballons de foot..."

Une prochaine expédition au Bénin aura lieu en novembre 2016. A l'issue de la réunion, les priorités de dépenses ont été définies "En premier lieu, les fournitures scolaires, ensuite en deuxième les travaux pour l'accès à l'eau, notamment la réparation de la pompe, en troisième des tables pour la classe et enfin, les travaux pour des latrines"

Contact pour les dons. Privat Périn, directeur de l'école Victor Duprez, à Villers, Tel 02.31.87.42.91



1500€

C'est la somme récoltée par les élèves du club Bénin grâce au Marché Médiéval d'automne et quelques dons

Les élèves ont visité l'exposition "Villers, à l'heure du conte"



LES CM1 ONT TRAVAILLÉ SUR LE ROSSIGNOL ET L'EMPEREUR

La classe de CM1 d'Audrey Delamare a visité l'exposition "Villers à l'heure du conte" mercredi 24 février. Parmi les cimaises, les 20 élèves ont pu admirer leurs oeuvres

" Ils ont travaillé durant deux mois par groupe de deux sur le conte d'Hans Christian Andersen, le rossignol et l'empeur" confie l'institutrice "Ils ont reproduit les illustrations du livre sous forme de théâtre d'ombres. Le travail était collectif pour découper les textes qui accompagnaient les illustrations"

Les élèves ont également travaillé sur d'autres contes "Nous avons étudié la petite fille aux allumettes en lecture suivie et en étude de texte". Des cours qui ont enthousiasmé la classe car l'univers des contes est magique et fait travaillé l'imaginaire !

Mitsou, de l'association Dire-Lire, est intervenue dans six classes, du groupe scolaire Victor Duprez, fin janvier, début février. L'idée était de lire des contes d'Andersen, méconnus du grand public comme "Petit Claus et grand Claus". Une lecture à l'ancienne, tel qu'a été traduit le texte la toute première fois "Andersen a écrit 156 contes et nous n'en connaissons qu'une dizaine" remarque Mitsou.



LA CLASSE CP-CE1 de DELPHINE BIGNON

Les CE1 ont étudié le "Vilain petit canard" explique Delphine Bignon, institutrice.

Lecture suivie, éducation morale et civique, étaient au programme de ce projet éducatif.

Les CP ont travaillé sur le conte "La princesse au petit pois".

Puis les contes ont été retranscrits sous forme de bande dessinée.





La classe de neige



44 élèves de l'école Victor Duprez à Villers, sont partis en classe de neige la semaine du 14 au 20 mars, la classe de CM1- CM2 de Privat Périn, à la fois directeur de l'établissement scolaire et chargé de classe, aidé d'Albane Coutable et la classe de CM2 de Véronique Lecomte. Cette année, les élèves se sont retrouvés au centre UNCMT de Sollières (Savoie). Les classes de neige ont été subventionnées en partie par la commune de Villers (40%) et l'Association des Parents d'Elèves, le reste, à la charge des familles.

ASSOCIATION
FAMILLES VILLERSOISES

La braderie du foyer Saint-Paul
La braderie du foyer Saint-Paul pourrait se résumer en deux mots, petits prix et bonne action! Une manifestation qui obtient chaque année un énorme succès, car elle propose des milliers de vêtements, sacs, chaussures, linge de maison... offerts par de généreux donateurs et vendus à 1 €, 2 €...

Samedi 23 et dimanche 24 avril

De 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 le samedi et dimanche de 9h à 13h. Bd Pitre Chevalier, à Villers.



Les bénévoles

BROCANTES

de l'Amicale du personnel communal

- Samedi 23 avril au centre commercial Villers 2000
- Samedi 4 juin au stade

4€ le mètre pour les particuliers et 6€ pour les professionnels.
Placement dès 6h sur zone, début des ventes à 8h.
Renseignements
Cathy au 06 63 90 26 29



Associations

ANCIENS COMBATTANTS



De gauche à droite, Maurice Page et Jean-Pierre Florentin

L'assemblée générale des Anciens Combattants s'est déroulée fin février.

Maurice Page, trésorier départemental a retracé les grandes lignes comme "La défense des droits, le devoir de transmission, l'aide aux adhérents en difficulté financière..."

Une nouveauté

"Les opérations extérieures comme celles du Liban, Mali, Afghanistan... viennent rejoindre nos troupes Françaises sous la délégation des casques bleu. Ils sont jeunes, en moyenne 40 ans, et l'Etat vient de leur accorder le droit à la carte d'Anciens Combattants" à condition qu'ils justifient d'au moins quatre mois de présence sur le terrain. Pour

rappel "La Force de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies (couramment Casques bleus en référence à la couleur bleue de leur casque) est une force militaire ayant pour rôle le maintien ou le rétablissement de la paix et de la sécurité internationale."

Comme chaque année, les anciens combattants ont rempli leur devoir de mémoire en participant à toutes les cérémonies officielles et autres, comme les décès, tant dans la commune que dans les villes voisines.

Les prochaines cérémonies en 2016

le 8 mai, le 5 et le 18 juin, 14 juillet, 22 août, 11 novembre et 5 décembre pour la fin de la guerre d'Algérie.

Composition du bureau. Jean-Pierre Florentin, président ; Jean-Claude Vauxion secrétaire, et Gilbert Leclerc trésorier.



ADIPRO



Association de Développement des Intérêts des Propriétaires et Occupants de Villers sur mer

Après notre repas de la fête de la coquille qui fut un très grand succès, et quelque mois "d'hibernation" le conseil d'administration s'est réuni pour préparer la nouvelle saison 2016.

■ Notre assemblée générale se déroulera le 14 mai à la salle Deslongchamps, à côté du paléospace à 10h.

A cette occasion nous présenterons nos projets pour l'été.

■ Règlement obligatoire de la cotisation pour cette manifestation personne seule 16 €, couple 20 €.

■ Contact. Françoise Lechau, présidente au 06 86 33 61 22.



LE CERCLE NAUTIQUE DE VILLERS

De nouveaux équipements en 2015

La glisse était au rendez-vous du CNV grâce à l'acquisition de deux Paddles Board destinés à la location. Une location qui fonctionne très bien ! "Le paddle-board est une planche relativement semblable à un surf, mais le pratiquant se dirige et s'équilibre avec une pagaie. Le paddle board permet de surfer sur des petites vagues et il est propice à la balade à l'aide de la pagaie" explique Nicolas Colibert, entraîneur "Nous avons aussi investi dans un nouveau zodiac pour commencer à renouveler la flotte des bateaux de sécurité, réservés à la surveillance et l'encadrement des sorties voiles."

Le CNV a effectué une très belle année et une belle saison 2015 grâce à l'ensemble des permanents et des saisonniers qui ont permis d'accueillir tous les groupes toute l'année "Et nous espérons faire de même pour 2016 !"

Et en 2016 ?

Pour l'année 2016 le CNV va renouveler la flotte des topaz12 par de nouveaux topaz12 qui auront en plus, un spi ! "Nous allons aussi acheter des nouveaux paddles pour pouvoir accueillir plus de monde en location."

Les compétitions

Le CNV n'a pas réussi à être sélectionné pour le championnat de France SL16 (catégorie d'âge 14-18ans). "Mais nous avons fini l'année 2015 quatrième du classement régional."

Pour les 10-14 ans beaucoup de Villersois sont motivés pour la compétition. "Nous finissons l'année avec le titre du critérium départemental et aussi avec la troisième place. Les jeunes Villersois vont pouvoir s'affronter au niveau régional pour 2016 !"

Inter-ligue, 50 catamarans attendus !

Le CNV organise une inter-ligue le week de la pentecôte (14-15-16 mai), "Nous pensons accueillir plus de 50 catamarans pour cette épreuve sélective pour le championnat de France catamaran !" Le CNV vise le championnat de France en SL16 et en flotte collective (10-14 ans) "Cette année, nous pensons avoir le niveau pour être sélectionnés."



La voile loisirs et sportive

Elle commence samedi 2 avril (à partir de 12 ans) "Nous proposons toujours des séances de char à voile encadré par un moniteur diplômé et nous faisons aussi des balades en char à voile au pied des falaises des Vaches Noires avec la participation du Calvados Nautisme."

Les stages

"Nous organisons des stages de voile du 14 avril au 25 avril du lundi au vendredi de 14h à 17h" Les stages pour les vacances de cet été débuteront le lundi 4 juillet.

TENNIS

L'actualité du printemps

Les championnats interclubs officiels de printemps ont commencé le 20 mars par les interclubs seniors + (ex vétérans > 35 ans), et seront suivis par les interclubs seniors en avril/mai.

Chaque équipe engagée disputera 4 ou 5 rencontres sur autant de week-ends. Au total c'est deux mois de rencontres interclubs chaque week-end au TCV !

Les travaux

Comme chaque année le TCV doit procéder à la réfection, après les gels de l'hiver, des douze courts en terre battue. Ces « travaux d'hercule » sont menés depuis plus de 40 ans par Patrick Bouvot que nous tenons à remercier très vivement.

L'aire de jeux

S'y ajouteront cette année des travaux pour la re-création d'une aire de jeux dans le parc municipal des tennis de Villers pour les tout-petits (2 à 6 ans), conforme aux normes actuelles, la précédente aire de jeux ayant été supprimée pour non-conformité.

«Elle offrira plusieurs jeux : un ensemble toboggan / escalade, pris en charge par l'Association du Tennis Club de Villers (TCV), et un jeu sur ressort pris en charge par l'EPIC des Sports. Le revêtement spécifique du sol (pour sécurité) sera effectué par les Services Techniques de la Municipalité» explique Marc Gérondeau, président du TC Villers.

«Le très beau parc des tennis de Villers va ainsi offrir à nouveau un terrain de jeux annexe pour les tout-petits, y compris pour ceux qui n'ont pas encore commencé le tennis» conclut Marc Gérondeau.

Le traditionnel Tournoi Open des Jeunes de Pâques aura lieu du samedi 16 avril au samedi 23 avril dans les catégories 9/10/11/12/13 et 14 ans, garçons et filles. Il offre chaque année l'occasion de voir jouer des jeunes figurant parmi les meilleurs dans leur catégorie d'âge.



LES CAVALIERS DE VILLERS

L'arrivée des beaux jours fait le bonheur des cavaliers !

Aux Ecuries de la Villedieu, on profite du beau soleil pour aller se promener pendant les activités périscolaires avec les enfants de l'école de Villers.

Forte participation des jeunes cavaliers villersois aux journées concours à Janville. De beaux résultats ont été obtenus dans toutes les épreuves : croix, 50cm, 70cm et 85cm.

Cours et stages

Les cours à l'année continuent pour les cavaliers débutants et confirmés, de 3 ans à...77 ans, le mercredi et le samedi, y compris pendant les vacances.

Et pendant les vacances...

Des stages sur 5 jours ou cours de perfectionnement sont également proposés pendant toutes les vacances scolaires.

Contacts.

06 80 11 00 05 ou 06 78 78 81 19.





Samedi 16 Avril. A 10h assemblée générale, salle Bagot.

Tout au long de l'année 2016, l'APVSM organise pour ses adhérents des excursions, conférences, visites, sorties sur le terrain, réunions mensuelles, ainsi qu'un voyage d'études. Dans quel but ? Pour mieux connaître la paléontologie, cette science des fossiles qui nous renseigne sur les premiers chapitres de l'histoire de la vie et de la Terre. Un nombre croissant de membres, dont de plus en plus de jeunes, participe à nos activités, animées par des amateurs bénévoles, collectionneurs et scientifiques. Spécialité ambiance marquée par la convivialité et la curiosité.

Les sorties de printemps de l'association paléontologique de Villars.

■ Samedi 16 Avril. A 20h Réunion mensuelle, Salle Bagot, avec

exposé sur "L'image de l'homme et de la femme aux temps préhistoriques", par Jean-Pierre Watté

■ Jeudi 5 Mai. A 11h30, sortie aux Vaches Noires, pilotée par Alain Devillers, avec pique-nique tiré du sac. Pour clore la sortie, pot de l'amitié à l'APVSM vers 18h.

■ Du 10 au 14 Mai. Voyage d'étude à Perpignan, Tautavel, Espéras, Le Roussillon roman. A Tautavel, accueil par Amélie Vialet (MNHN). Voyage Paris-Perpignan en TGV à tarif réduit. (Limité à 20 adhérents.

■ 4 juin. Sortie aux Vaches Noires, guidée par Emmanuel Schmitt (14h)

■ 14 Juin. A 18h, accueil, au Villars, des participants du 6e Symposium sur les crustacés décapodes du Mésozoïque et du Cénozoïque.

■ 17 Juin. Sortie au vallon de Pétreval (près de Fécamp) : crustacés décapodes et autres fossiles du Cénomaniens (visite pilotée par Gérard Breton, dans le cadre du symposium.

■ 18 Juin. A 20h réunion mensuelle avec buffet/dîner, au Villars. (Limité à 19 adhérents. Inscription avant le 10 juin)

Cotisation annuelle. 22 € (couple 34 €); jeunes -25 ans et chômeurs 1 € symbolique. **Contact.** Horst Gödicke, tel : 06 22 97 12 41

JUMELAGE



Le comité de jumelage se porte bien, malgré le nombre restreint de bénévoles lors des manifestations.

Projets 2016

Visite de Wickham, en Angleterre, du 6 au 8 mai prochain "La visite de Boffzen en Allemagne est reportée à cause des élections et d'un problème très important d'accueil des réfugiés trop nombreux en Allemagne"

Parmi les nouveautés "Nous aimerions organiser le téléthon, pour la première fois cette année"

Un autre projet est dans les malles, la mise en place des cours d'anglais et d'allemand " Ils n'ont pas encore débutés mais sont en cours d'instruction et nous sommes en pourparler avec l'office de tourisme à ce sujet."

Le comité de jumelage recherche des bénévoles

En 2017, le Comité de jumelage va fêter ses 40 ans d'existence "Nous aimerions inviter les deux pays, mais il y aura des difficultés de coordination, les échanges avec les Anglais se déroulent tous les ans, tandis qu'avec les Allemands, c'est tous les deux ans !"

"Afin de pouvoir assurer les manifestations tout au long de cette année, nous aurions absolument besoin de d'avantage de bénévoles" annonce la présidente.

Cotisation annuelle. 10 €
Contact. 06 03 75 69 65



DIRE-LIRE

C'est le retour du Printemps, vous avez envie de vous évader... rejoignez l'association Dire-Lire, Mitsou vous attend, toujours prête à vous « embarquer » dans des contes et des histoires qui alimenteront vos rêves !

Rendez-vous au Villars

■ « Les mots et la plume », l'atelier d'écriture destiné aux adultes et ados se poursuit un jeudi sur deux de 18h à 19h45.

Les dates à noter : 14 et 28 avril, 12 mai, 16 et 30 juin.

■ Les « Comptines et petits Mots Contés » feront chanter et jouer les TOUT-PETITS de 8 à 30 mois accompagnés d'un adulte, les mercredis 13, 20 et 27 avril de 11h à 11h45.

■ Pour TOUS, petits et grands, enfants et adultes : une « Balade contée », le mardi 26 avril, à 11h précisément, devant le Paléospace ou au Villars en cas d'intempérie.

Et, peut-être, d'autres surprises... Toutes les informations par voie d'affichage, au Villars et à l'office de tourisme, ou par téléphone au 06 73 50 56 17, direlire.lesmots@yahoo.fr



Nouveauté!



L'atelier Bridge



L'atelier de Bridge a bien démarré. Une dizaine de participants très mordus fréquentent régulièrement cet atelier.

“Les trois responsables Françoise Duval, Monique et Rémi Ziller sont d'excellents professeurs. Nous devons donc investir dans des tables de bridge.” annonce Dominique Vanpeene, présidente de Villers-Accueil.

Atelier bridge. L'initiation a lieu un jeudi sur 2 de 14h à 16h au Villare.



L'atelier généalogie

L'atelier généalogie de Villers-Accueil organise une exposition qui aura lieu du 17 au 24 juin, au Villare.

Voici trois ans que l'atelier de généalogie fonctionne à raison d'une séance de deux heures tous les quinze jours. Nous sommes entre 22 et 25 répartis en 2 ateliers: dames, messieurs et couples. Nous avons tous attrapé le virus de la recherche généalogique et avons établi des arbres conséquents. Nous avons plaisir à nous retrouver pour discuter et essayer de résoudre les difficultés, surmonter les points bloquants.

Certains établissent leurs arbres à partir des archives départementales et d'outils informatiques, d'autres utilisent le papier et le crayon. Chacun va à sa vitesse.

“Nous avons effectué, en sortie de groupe, une visite passionnante aux archives départementales de Rouen et une journée studieuse de travail aux archives de Caen. Nous sommes allés découvrir un lieu chargé d'histoire: l'Abbaye de Jumièges et à la rencontre des vieux métiers pratiqués par nos ancêtres: l'atelier du Tissu de Bolbec. Nous avons organisé une conférence sur le métier de la dentelle: La Blonde de Caen que les femmes des campagnes et des villes normandes pratiquaient en grand nombre dans les années 1800 à 1900. Quelques-uns se sont lancés avec bonheur dans la rédaction de nouvelles que nous avons réunies dans un petit livre: «Histoire de famille». Le tome IV paraîtra en mars 2016.” énumère Marie-Christine d'Issernio, responsable de l'atelier généalogie.

Atelier Généalogie. Le mercredi, de 14h à 17h30, au Villare.

Les nouvelles sorties

- Jeudi 19 mai. Une journée "Nature et histoire". Au programme, une visite de la Maison de la Nature à Sallenelles, un pique-nique au bord de l'Orne et pour finir, une visite du Mémorial Pégasus.
- Vendredi 10 juin. Pour l'année des impressionnistes, une sortie à Giverny est organisée. Le matin, le jardin et la maison de Claude Monet. Déjeuner au restaurant et l'après-midi visite du musée des impressionnistes.
- Jeudi 30 juin. Déjeuner de clôture de saison dans un restaurant de Villers.

En préparation...

- Un séjour de trois jours et deux nuits en septembre 2016. Au programme, visites du Château Médiéval de Guédelon, Sully/Loire, et Germiny.

UNION COMMERCIALE

Une tombola réussie !

Didier Galylaire a remporté le 1er prix de la tombola organisée par les Commerçants et Artisans de Villers (CAV) en partenariat avec la chambre de commerce de Lisieux.

"Nous avons récolté près de 800 billets de tombola dans l'urne !" se réjouit Patrick Brisson, président des CAV. Une tombola qui était organisée sur huit jours, fin décembre dernier, chez tous les commerçants de Villers. On pouvait recevoir un billet dès 10 € d'achats.

Didier Galylaire remporte le 1er prix !

La chambre de commerce de Lisieux, partenaire du tirage au sort, a offert le 1er prix, un séjour au choix pour deux personnes, à Lanzarote, à Marakech ou à Palma. Et c'est Didier Galylaire, 68 ans, qui a remporté ce prix " Je suis retraité de la marine marchande, j'ai beaucoup voyagé dans ma vie. Aussi je tiens à offrir ce 1er prix à Dominique Chevalier pour elle et son fils" annonce le récipiendaire "Elle travaille à la mairie de Villers, je la connais depuis très longtemps, c'est une personne très agréable"

Didier Galylaire gagne le 1er prix de la tombola des commerçants et l'offre à Dominique Chevalier

Christian Hélaïne, membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine Estuaire a remis, le 1er prix de la tombola des commerçants à Dominique Chevalier.

Une remise des prix qui a eu lieu, fin février dernier, à la boutique "La cave de la plage", co-gérée par Jean-Paul Guin et Patrick Brisson.

Dominique Chevalier, ravie de bénéficier de ce cadeau annonce "Je vais donc partir à Palma, avec mon fils, sûrement au mois de mai, juste avant son BAC"

"Nous sommes ravis que l'association des commerçants et artisans de Villers revive à nouveau. C'est une équipe dynamique" conclut Jean-Paul Durand, maire de Villers.

PROCHAINE TOMBOLA

La prochaine distribution de billets de tombola débute le 16 avril chez les commerçants adhérents à l'association. Remise des prix le 29 avril devant l'Office de tourisme.

1er prix un bon d'achat de 200 € ; 2ème prix une paire de lunettes de soleil d'une valeur de 150 € ; 3ème prix un massage de 80 € chez Claudia ; 4ème prix un bon d'achat de 50 € à valoir à la boucherie Sarrazin à Villers 2000 et 5ème prix une assiette de tapas à 30 € au Boat Factory.

Nouveauté !



Les commerçants qui ont fait des travaux



LA CRÈMERIE D'INGRID LORY

A la crèmerie d'Ingrid Lory le Pont-l'Évêque et le beurre sont faits maison

Ingrid Lory, crémillère à Villers, a refait l'entrée de sa boutique. Fini les portes qui se bloquaient et prenait de la place ! désormais, tout est automatique. L'entrée est modernisée, cependant la boutique par elle-même a gardé son charme d'autrefois.

Votre boutique est une véritable caverne d'Ali Baba du fromage, qu'y trouve-t-on ?

Il y a 80 sortes de fromages. Des fromages pur Normandie bien sûr, comme le Pont-l'Évêque AOP, son petit cousin, le Pavé d'Auge, le Neufchâtel, du Camembert affiné au Calvados, du Livarot... mais aussi d'autres fromages de France, et étrangers aussi. Nous vendons également du cidre, du Pommeau, du Calvados, des tripes, des confitures, de la Teurgoule de Jacqueline Lebrun... En bref, que des produits du terroir !

Votre Pont-l'Évêque est AOP, pourquoi ? AOP veut dire Appellation Origine protégée, et c'est mon mari Laurent Quesney qui le fabrique ! Il fait aussi le Pavé d'Auge dans l'atelier de production de la ferme de l'Oraille, à Douville en Auge, chez Gilbert et Sabine Houlet. Il y a seulement quatre ateliers fermiers dans le Calvados, nous sommes le 5e. Il fabrique ainsi 400 fromages par jour ! Cinq fois par an, nos Pont-l'Évêque sont soumis à une commission de dégustation pour avalider l'appellation AOP.

Que fabriquez-vous d'autre vous-même ?

Le beurre ! Nous avons la chance d'avoir des amis producteurs à Camembert. Avec leur crème, nous fabriquons notre beurre. Je le vend à la coupe, et... il part en deux jours !

Le beurre est à la commande, il est très vite vendu parce qu'il est extra-frais !

La crèmerie d'Ingrid Lory. 31 rue d'Ornano. Tel : 02 31 88 85 72.



RESTAURANT LE MERMOZ

Le restaurant le Mermoz est une affaire familiale qui existe depuis 16 ans. Dominique Tolmais, l'heureux propriétaire, travaille avec sa soeur Corinne qui est chef de cuisine et son épouse Marylène qui est responsable de salle.

En pénétrant dans la salle de restaurant, on remarque tout de suite l'harmonie des couleurs. Les chaises ont les mêmes tons changeant que la mer, le même dégradé de bleu, vert, gris... Comme en prolongation de la plage ! Il faut dire que le restaurant est bien placé, presque sur la plage !

«Tout l'intérieur du restaurant a été refait, du sol au plafond, pour un coût de 330 000 €. L'architecte, M. Corbin, a travaillé sur le thème de Mermoz» confie Dominique Tolmais.

Au milieu de la salle trônent les hélices d'un avion. Aux murs blancs, sont accrochés de petits tableaux qui rappellent l'épopée de Jean Mermoz, figure légendaire de l'aéropostale, tandis qu'au plafond, un avion traverse un ciel de toit. Dans la salle adjacente, on découvre une grande fresque numérisée, en noir et blanc, représentant "La Croix du sud", l'avion de Mermoz.

Le métal pour les séparations, la pierre pour le dessus du bar... Les matériaux sont nobles, et l'ensemble donne un air "chic" et design, le tout avec des normes "personne à mobilité réduite". Dominique Tolmais est maître restaurateur depuis 2006 «Ici tout est fait maison ! les produits sont frais, et locaux». La spécialité du chef, c'est les fruits de mer ! normal quand on est situé face à la plage. «La carte des dix plats a fait la réputation de la maison» explique Dominique Tolmais «Parmi ces plats, on y trouve une choucroute de la mer, du calamar à l'Américaine, des rognons de veau au Calvados...» Et quant au menu «Il est changé tous les quinze jours ou trois semaines. Il y a au choix, six entrées, six plats, six desserts !»

Restaurant Le Mermoz. Place Jean Mermoz. Tel 02 31 87 01 68.

“Ça bouge
à Villers !”



LE 10

Le 10, c'est une brasserie située face à la mairie.

Eric Maheut et Gaël Pilastre ont repris cet établissement, à la suite de Dominique et Françoise Rousseau, il y a quatre ans.

D'importants travaux d'embellissements ont été effectués en février dernier. Toute la salle a été ré-émeublée, ainsi que la partie bar. Tout est en bois et en acier ou zinc, ce qui donne un bel ensemble à la fois moderne et chaleureux. Le re-looking est quasiment intégral ! Les portes-fenêtres, la façade, les tables de la terrasse... Tout a été changé ! "On voulait que cet établissement soit chaleureux et accueillant" confie Gaël Pilastre.

"Nous avons développé la partie brasserie qui était inexistante avant. Nous proposons des produits artisanaux, provenant des producteurs de la région" explique Gaël Pilastre.

La spécialité du 10, c'est un hamburger maison avec de la vraie viande ! "La viande est française, nous servons aussi des entrecôtes, de la bavette ou des andouillettes". Un service snack est proposé à toute heure, ainsi que les pâtisseries.

Auparavant, l'établissement s'appelait le "Lutrin" et maintenant il est baptisé "Le 10" parce que son adresse se situe au 10 de la rue du général de Gaulle, et parce qu'on peut trouver des plats à 10 € !

Le 10. 10 rue du général de Gaulle, à Villers. Tel 02 31 87 00 31.



COMME À LA MAISON

David Tregoat a repris la crêperie «Chez vous, chez nous» il y a un an et l'a baptisé "Comme à la maison". Dernièrement, il a fait quelques travaux d'électricité, et il a "modernisé la crêperie". Les tons sont brun et blanc ivoire, de beaux luminaires et des miroirs illuminent la salle. La terrasse a également du mobilier tout neuf. David Tregoat a fait ses classes comme serveur au Drakkar, puis au Il Parasol, à Trouville. " J'ai eu la bonne opportunité de reprendre cette crêperie. Je tenais beaucoup à ouvrir un établissement à Villers, car je suis Villersois de naissance. C'est un retour aux sources !"

Comme à la maison. 24 rue Michel d'Ornano, à Villers.
Tel 02 31 98 57 03.



LES 1001 NUITS DE DJERBA

"Les Mille et une nuits" c'est un restaurant Tunisien qui propose des spécialités gastronomiques "comme à Djerba !" précise Achraf Abbassé, propriétaire de l'établissement. Parmi elles, les tajines aux fruits de mer, le couscous aux poissons, sans oublier le thé à la menthe et les pâtisseries Orientales pour terminer le repas ou pour un petit quatre heures au retour de la plage ! "Tous les plats sont faits maison et les produits sont frais. L'agneau, le boeuf, le poulet... sont issus des producteurs locaux. Nous faisons aussi des plats à emporter à partir de 10 €" précise Achraf Abbassé. La salle de restaurant est chaleureuse. Les murs sont orangés, quelques objets de décoration rappellent la Tunisie, comme le dromadaire qui trône en haut de l'escalier ou les lampes magiques qui illuminent les tables, sans oublier la musique Tunisienne.

"Les Mille et une nuits" on pourrait presque se croire au pays d'Aladin et trouver cet endroit merveilleux ! "Car il arrive parfois qu'une danseuse de danse du ventre anime la soirée !"

Les Mille et une nuits. 23 rue du maréchal Foch, à Villers.
Tel : 02 31 87 15 65 ou 06 26 61 81 66.

Nouveauté!



L'ATELIER DE LUC

Des coupes de glace multicolores aux parfums divers, des crêpes et des gaufres composées et glacées... Le tout décoré et surtout "Fabriqué maison". C'est ce que propose l'Atelier de Luc qui vient de s'installer au centre-ville de Villers.

"J'ai choisi le centre-ville de Villers pour son côté dynamique et familial" confie Luc Lemièrre, après cinq semaines de travaux pour transformer l'ancien magasin de jouets " Choses et autres" en salon de thé.

Véritable caverne d'Ali Baba de la boule de glace, le gourmet a le choix entre 36 parfums et 35 desserts différents !

Luc Lemièrre, est un artisan glacier, pâtissier et chocolatier. Il a fait ses classes chez "les meilleurs ouvriers de France".

Après six années à Bayeux, 12 ans au Tutti Frutti, à Trouville, il décide de se mettre à son compte "L'aventure des glaces a commencé avec le premier Atelier de Luc, à Honfleur, en 2014. Elle s'est poursuivie avec un autre atelier face paléospace en 2015"

Son laboratoire de production est situé à Touques "Tous les matins, je fabrique mes glaces, crèmes glacées et sorbet aux vrais fruits"

L'Atelier de Luc. 19 rue du maréchal Foch, à Villers. Tél : 02 31 87 92 11.



FOCH IMMOBILIER

La vitrine de l'agence Immobilière Foch a subi un véritable lifting ! "L'agence n'avait pas vraiment changé depuis très longtemps. La connotation était un peu démodée. Il fallait donner à l'agence une nouvelle identité" explique William Aloe, directeur de l'agence.

Nouvelle identité avec un nouveau logo, mais aussi un nouveau look ! William Aloe a fait appel à un architecte, David Cibert, de Paris "Toute la façade a été changée, c'est une réfection totale. Des coffrages en bois, réalisés par un ébéniste, ont été posés et une terrasse en teck a été installée, le tout aux normes des personnalités réduites" explique le directeur. Et enfin, quatre bacs à fleurs ornent la terrasse.

L'agence immobilière Foch existe depuis 1976 "Villers est une station qui bouge, et qui a beaucoup d'avenir. J'y crois, donc j'ai investi !" conclut William Aloe, gérant de l'agence Immobilière Foch depuis 2 ans et demi.

Foch Immobilier. 1, rue du Maréchal Foch, à Villers. Tel : 02 31 87 08 51
Nos annonces: <http://www.fochimmobilier.net>

Une nouvelle rubrique, présentée par l'association des Commerçants et Artisans de Villers (CAV) voit le jour. Une rubrique où vous allez découvrir les nouveaux commerçants et artisans qui ouvrent leurs portes près de chez vous, qui changent d'adresse ou agrandissent leur locaux. Il y aura également diverses actualités sur les adhérents à l'Association Commerçants et Artisans de Villers.

Le Paléospace

NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE
du 2 avril au 31 août

Au temps des Mammouths

Du 2 avril au 31 août 2016

En Sibérie, des milliers d'ossements, défenses, carcasses congelés ont été découverts bien après l'extinction des derniers mammouths. Ils ont alimenté chez les peuples sibériens de nombreuses légendes...

A la suite de plusieurs expéditions organisées en Sibérie au XVIIIe siècle, les mammouths de Sibérie commencent à être mieux connus, mais ils intriguent jusqu'à ce qu'ils soient identifiés comme une espèce à part entière, disparue de la surface du globe.

La Sibérie demeure la région du monde où l'on peut trouver encore aujourd'hui ossements et défenses de mammouth en abondance. Le sol gelé, le permafrost, a permis la conservation de carcasses congelées avec leur peau, leurs poils, leurs muscles dont l'analyse permet d'obtenir de nombreuses informations. Dans les autres régions du monde, seuls des fossiles ont été découverts. En France, de nombreux squelettes ont été mis au jour en Auvergne, Pyrénées, Normandie dans des marécages, sur des bords de rivières et même au fond d'un gouffre immergé par les eaux !

L'exposition

Cette exposition emmène petits et grands au temps des mammouths laineux, il y a 20 000 ans.

Elle permet de découvrir ces animaux géants, les environnements dans lesquels ils vivaient, leurs liens avec l'homme et les causes de leur disparition il y a 10 000 ans.

Une reconstitution à l'échelle 1, un squelette complet, le moulage d'un jeune, Dima, trouvé en Sibérie en 1977, constituent les éléments phares de cette exposition, en version pédagogique (un espace pour les enfants a été aménagé), réalisée par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.



photo Bernard FAYE MNHN



Bilan de fréquentation 2015

Le bilan de fréquentation 2015 est très satisfaisant. En effet pour la cinquième année d'ouverture, le Paléospace, a accueilli 56 686 visiteurs ! Chiffre, encore jamais atteint à ce jour, soit un taux de 18% d'augmentation par rapport à 2014.

Cette augmentation est notamment due à l'attractivité de l'exposition temporaire «Les Oiseaux, l'envol des dinosaures», ainsi qu'à une notoriété qui se met en place peu à peu.

Les visites guidées, événements et ateliers ont également connu le succès.

Les visiteurs normands sont prédominants et sont venus plus nombreux qu'antérieurement (+19%) suivi des résidents secondaires.

56 686

C'est le nombre de visites
au Paléospace en 2015
contre 47 886 en 2014 !

Moulage de traces de dinosaures de Porrentruy

Lors de la création de la nouvelle salle des dinosaures de Normandie, un espace a été créé pour présenter des fossiles et des moulages exceptionnels d'indices de présence de dinosaures.

«A côté d'un nid contenant des œufs en provenance de Vitrolles, un moulage d'empreintes de dinosaures est présenté montrant des traces de dinosaures sauropodes et de théropodes provenant de Porrentruy en Suisse.» explique Karine Boutillier, directrice du Paléospace.

Ce moulage avait été mis en dépôt par le Canton du Jura suisse pour l'exposition depuis 2014. Grâce à la collaboration entre Jurassica (entité comprenant le Muséum d'histoire naturelle de Porrentruy), la section de paléontologie PAL A16, le Canton du Jura Suisse, le moulage de ces traces a été donné définitivement au Paléospace.

Ce don exceptionnel permet de présenter de façon permanente ces traces de dinosaures au public.



Ça bouge au Paléospace !



Au mois de mars, l'équipe du Paléospace a vu l'arrivée de trois nouveaux collègues. Des travaux scientifiques, du travail de médiation et de gestion des collections leur ont été confiés.

Aurélié Mazeau a rejoint l'équipe afin de réaliser de la médiation scientifique. Titulaire d'un Master de Géologie, elle réalise des visites guidées, des ateliers pour les scolaires, les centres de loisirs et le grand public sur les thématiques du Musée. Elle participe également à la réalisation du récolement des collections.

Erwan Collas est en charge de faire le récolement de deux nouvelles collections de fossiles données au Paléospace : une collection d'oursins de Basse Normandie réalisée par Monsieur Quirié et une grande collection d'ammonites provenant du sud de Caen réalisée par Monsieur Migrenne.

Ayant un intérêt scientifique et patrimonial, les deux collections présentées en Commission d'acquisition à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ont reçu l'appellation Musée de France.

Erwan Collas, titulaire d'un Master de Paléontologie, réalise l'inventaire obligatoire de ces collections. Cet inventaire sera consultable en ligne en début d'année prochaine sur la plateforme Muséobase (<http://museobase.fr/>).

Vous pouvez déjà y trouver l'ensemble des collections historiques de Villers-sur-mer.

Erwan assure également des missions de médiation scientifique.

Marjolaine Furic réalise son Master de Paléontologie à l'Université de Rennes. Encadrée par Romain Vullo (CNRS- Université de Rennes) et Laurent Picot, elle travaille sur les requins du Jurassique de la région de Villers sur Mer. Elle effectue également de la médiation scientifique.



VISITE GUIDÉE DINOSAURE

Plongez dans le monde des dinosaures, ces grands reptiles terrestres dont les fossiles ont été retrouvés dans les roches Normandes.

Apprenez à les reconnaître, découvrez leurs particularités, leurs modes de vie.

Pourquoi ont-ils disparu ? Ont-ils des descendants ? Questionnez le guide !

■ Avril. Les 2,9,16, 23 et 30 avril à 14h30.

■ Mai. Les 7, 14, 21 et 28 mai à 14h30.

■ Juin. Les 4, 11, 18 et 25 juin à 14h30

Renseignements au Paléospace
au 02 31 81 77 60. Durée 1h30.

Tarifs 10,90 € et 8,40 €. Tout public.

L'agenda



ATELIER STAGE PRÉHISTOIRE

Le Paléospace propose des ateliers thématiques sur les modes de vie des hommes préhistoriques.

Les enfants vont marcher sur les traces de nos ancêtres, découvrir les préoccupations de ces hommes et leurs savoir faire,

de la production du feu à la fabrication de parures, en passant par la fabrication des outils taillés afin de pouvoir les intégrer sur une échelle chronologique.

"C'est une véritable initiation à la préhistoire, l'enfant apprendra à se repérer sur l'échelle du temps et découvrira l'évolution morphologique des hominidés" explique le médiateur scientifique du Paléospace. "Il y aura également un travail sur les crânes, la mesure de leur volume, les enfants auront des fiches adaptées à chaque âge" poursuit-il.

■ Du lundi 11 avril au vendredi 15 avril et du lundi 25 au vendredi 29 avril à 14h30. Durée 1h15. Enfants de 5 à 10 ans. Durée : 1h15. Tarif : 6 € ou 28 € les 5 ateliers.

Nouveauté 2016 !

LE TRANSIT DE MERCURE

Du fait de sa proximité du Soleil les transits (passages des planètes internes devant le Soleil) de Mercure sont bien plus fréquents que ceux de Vénus (le prochain visible en Europe aura lieu le 8 décembre 2125).

Le dernier transit de Mercure a eu lieu en 2006 et le prochain se produira le 11 novembre 2019.

Ces transits n'ont lieu qu'en mai et novembre. «L'avantage en mai est que la planète est plus proche de la Terre et apparaît un peu plus grande qu'en novembre. Néanmoins le phénomène ne sera pas visible à l'œil nu mais avec des instruments munis de filtres spéciaux ou la lunette H alpha. Ces instruments permettront d'observer le transit de Mercure, sur place, dans de bonnes conditions si la météo le permet.» explique Stéphane Croutte, médiateur scientifique au Paléospace, spécialisé en astronomie.

«On pourra aussi mettre en évidence la silhouette de la planète sur le Soleil par projection. Mais en aucun cas il ne faudra pointer directement les instruments dans cette direction sans protection adéquate !»

A cet effet, le Paléospace donne rendez-vous aux visiteurs de 13h à 15h pour observer cette curiosité et comprendre quelques notions d'astronomie et de mouvements célestes en particulier (Soleil, éclipses, planètes).

■ Lundi 9 mai. De 13h à 15h. Gratuit !

LA NUIT DES MUSÉES

A l'occasion de la nuit des musées, le Paléospace ouvre ses portes de 19h à 22h. Des élèves, qui auront au préalable travaillé sur la connaissance des fossiles, proposeront de petites présentations, notamment sur le *Dubreuillosaurus*.

Ces présentations s'inscrivent dans l'opération "la classe, l'oeuvre" de la nuit Européenne des Musées.

■ Samedi 21 mai, l'entrée est gratuite pour tous ! de 19h à 22h !



Stéphane Croutte, médiateur scientifique au Paléospace, spécialisé en astronomie.

Au marais

BALADE DÉCOUVERTE DU MARAIS



Une visite sensorielle à la découverte de cette zone humide unique. Le marais se love entre les coteaux bocagers et le bord de mer, aux portes de la ville. Cet espace naturel, apprivoisé par l'homme, dévoile la richesse de sa biodiversité à ceux qui prennent le temps de le parcourir. De multiples surprises faisant appel à tous ses sens émaillent cette visite guidée : observations des oiseaux aquatiques à l'aide de jumelles et d'une longue-vue, écoute des chants des passe-reaux, découverte de la flore du marais... Les enfants comme les adultes apprécieront cette escapade verte aux portes de la ville. Durée 1h30 . Accessible à tous, enfants et adultes. Tarifs : adulte 7,50 € et enfant 5,50 €

- Avril. Le 24 avril à 15h.
- Mai. Le 22 mai à 15h.
- Juin. Les 5 et 26 juin à 15h.

LA BALADE DE COAA LA GRENOUILLE VERTE



Spécialement conçue pour les enfants à partir de 5 ans, cette balade dans le marais littoral de Villers mêle jeux et découverte de la nature, observation à la loupe d'animaux aquatiques, lectures de contes, observation des oiseaux à la jumelle... Les parents sont également les bienvenus pour partager ce moment avec leurs enfants ! Durée 1h30, spécial enfants. Tarifs : 7,50 € et 5,50 € (tarif réduit) Gratuit pour les moins de 3 ans.

- Avril. Les 6, 13, 20 et 27 avril à 11h.



LA NUIT DE LA CHOUETTE

La nuit de la chouette, c'est une visite nocturne et commentée réalisée par Emmanuel Schmidt, naturaliste, à la recherche d'une faune discrète et mystérieuse dans le marais, les chouettes. Ces rapaces nocturnes, au bec crochu, aux serres recourbées et puissantes ont une excellente vue pour chasser...

- Samedi 23 avril à 20h30.

Tarifs adulte 7,50 € réduit 5,50€.
Durée environ 2h incluant la présentation et la balade.
Sur inscription uniquement.

ATELIER STAGE QUI VEUT JOUER AU MARAIS ?

Découvrez Les animaux et les plantes du Marais en créant des jeux de société : un memory sur les papillons, un « qui est-ce » sur les plantes, un loto sur le marais... pour continuer à jouer à la maison ! Durée 1h15. Pour les 5 à 10 ans
Tarif : 6 € ou 28 € les 5 ateliers

- Du lundi 4 au vendredi 8 avril
- Du Lundi 18 au vendredi 22 avril



SAFARI PHOTO EN ROSALIE

Conçue pour la famille, cette balade en Rosalie se déroule comme un rallye. Muni de cartes et indices, découvrez les lieux remarquables du marais, faune, flore, histoire... et validez votre passage par une photo. L'excursion sera suivie d'un débriefing en commun avec un livret réponses salle Deslongchamps. N'oubliez pas votre appareil photo ! Durée 2h, dont 1h de Rosalie. Tout public. Tarifs : 12 € pour 1 personne 18 € pour 2 ; 28 € pour 4 ; 34 € pour 6.

- Avril. Le 10 avril à 14h30.
- Mai. Le 8 mai à 14h30.
- Juin. Le 12 juin à 14h30.



AU TRAVAIL AVEC

Michel Patry, responsable technique des manifestations

Les agents des services municipaux exercent de multiples métiers au service des Villersois.

Vous pourrez découvrir désormais chaque trimestre, dans la Lettre de Villers, une de ces professions !

Ma mission

Je suis agent de maîtrise, responsable technique des manifestations.

Tout au long de l'année, je m'occupe également du bon fonctionnement de l'électricité des bâtiments communaux, de toute la partie technique du Paléospace et du Villare, sans oublier l'éclairage public.

Mon parcours

J'ai commencé ma carrière au service technique du CCAS de la ville de Caen, de 1982 à 1999, en qualité d'électricien. J'intervenais dans tous les bâtiments du CCAS (personnes âgées et crèche).

Agent de maîtrise en 2004

Je suis arrivé à la mairie de Villers en 1999. J'ai été recruté non seulement en qualité d'électricien, mais aussi de plombier.

En 2004, le maire de l'époque, Gérard Vauclin, m'a nommé agent de maîtrise en créant le service technique "manifestations"

Sable show, feux d'artifice, la fête de la coquille, les marchés animés... Je supervise tout ce qui est technique, de la déviation à mettre en place, aux tentes et barnums à monter.

Le service manifestation en détails

Tout au long de l'année, deux collègues travaillent avec moi, David Lepeltier et Adrien Crochon. Ils sont tous deux électriciens.

Quand il y a de grosses manifestations, d'autres collègues sont sollicités, et nous sommes parfois sept, surtout pour les feux d'artifice. Il faut mettre en place beaucoup de sécurité, mettre des barrières, et tout retirer une fois la manifestation terminée pour que le lendemain tout soit impeccable.

Ce que j'aime le plus

J'aime le travail bien fait, en équipe, et dans la discrétion. J'ai de bons rapports avec mes collègues.

Mon plus beau souvenir

C'est le 150e anniversaire de Villers. Pour moi, c'est la plus grosse réalisation. J'ai participé à la mise en place du train, du chapiteau sur la plage, et de tout ce qui était technique. Ça reste pour moi un moment fort, c'était assez spectaculaire de voir un train avenue de la République !

Point info

Un conciliateur de justice peut vous recevoir en mairie annexe

Un conciliateur de justice, Monsieur Leviels, intervient désormais à Villers sur mer en mairie annexe chaque 1er vendredi du mois, l'après midi, depuis le 1er mars.

Le conciliateur de justice est un mode alternatif de résolution des conflits et des litiges. C'est une procédure rapide et entièrement gratuite. Le conciliateur est un auxiliaire de justice, nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Il intervient de manière bénévole et il est assermenté, donc soumis à la discrétion la plus absolue. Son rôle est de faciliter, en dehors

de toute procédure judiciaire, le règlement de différends entre des personnes en matière civile, comme les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs... Sont donc exclus le droit de la famille, du travail et des litiges avec l'administration. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie.

L'Office de tourisme



Fanny Pauwels, directrice générale

Alors que la fête de la coquille et les vacances de Toussaint sont passées, alors que nous retrouvons dans la station un calme hivernal, c'est là que l'équipe de l'office de tourisme travaille d'arrache-pied pour préparer la saison suivante !

2047

C'est le nombre de visiteurs, à l'Office de Tourisme, au mois de décembre 2015 !

L'hiver nous préparons la saison !

“ A partir de novembre nous avons trois mois pour être fin prêts à accueillir le public dès février, qui arrive vite !

La première étape est de structurer et faire voter le budget prévisionnel de l'année à venir. Une fois les lignes budgétaires définies, chacun travaille sur sa partie :

- Le service accueil réorganise l'information touristique et s'occupe du renouvellement des produits de la boutique,
- Le service animation se met en quête des artistes et prestataires qui assureront les festivals et événements de l'année,
- Au Villare on prépare toutes les expositions
- Et au cinéma on cherche à toujours améliorer notre programmation !

Mais ce qui nous occupe aussi beaucoup l'hiver, ce sont toutes les brochures :

- La brochure touristique, document d'appel qui regroupe tous les hébergements de la station,
- Le guide de séjour mine d'infos pratiques
- Et agenda des animations qui recense tous les événements organisés par l'office mais aussi ceux organisés par les associations de la ville. Récupération des infos, recrutement des annonceurs et validation des encarts publicitaires, choix des photos, mise en page... Il faut maintenir un rythme soutenu afin de voir tous ces documents édités avant le printemps !

Enfin il ne faut pas perdre de vue la démarche qualité tourisme !

Tout le personnel s'active en s'attelant à une rigueur de travail, une polyvalence et une organisation sans faille afin de maintenir la qualité de services et le classement de l'office et par extension celui de la ville.

Nous rappelons tout de même que tout ce travail en amont se fait alors que l'office reste ouvert au public et que même si la fréquentation est bien moindre en hiver, l'information touristique reste accessible à tous ! (en décembre 2015, ce n'est pas moins de 2047 visiteurs qui ont franchi le seuil de nos bureaux !)

Mais voilà déjà le mois de mars et les vacances de Pâques qui se profilent... avec des outils mis à jour et une programmation solide et variée, toute l'équipe est fin prête pour accueillir et inciter le public à profiter de notre belle station !”



La marque «Qualité Tourisme»

L'office de tourisme a obtenu la marque «Qualité Tourisme» en 2011 et validé son renouvellement en 2015 pour une durée de 3 ans.

Cette reconnaissance permet à l'Office d'être classé Catégorie 1 et à la ville d'être classée «Station classée de tourisme».

Pour maintenir ce classement, Pauline Levard, la référente Qualité, mobilise toute l'équipe afin de respecter les engagements à savoir :

- Un accueil sur place irréprochable et de qualité

- Une mise à disposition et une gestion de l'information touristique actualisée tout au long de l'année.

- Des conseillers en séjour qualifiés et en formation continue

- Une approche et une écoute du public afin de proposer des solutions adaptées.

- Réorganiser pour optimiser l'espace, respecter des procédures, utiliser des modèles et travailler en équipe, voilà les clés d'un office accueillant et performant !

Grâce aux outils mis en place, la nouvelle équipe a pu rapidement s'adapter et intégrer le mode de fonctionnement tout en apportant un vent de nouveauté !



Les éditions 2016 de l'Office de Tourisme sont prêtes !

L'Office de tourisme édite chaque année trois éditions afin de promouvoir la station. Un travail d'équipe qui débute au mois de septembre pour s'achever au mois de mars avec l'impression du guide des animations. Long et méticuleux, un travail de relances des partenaires et des associations est effectué chaque année afin d'obtenir les informations les plus précises.

Un véritable travail d'enquêteur !

Après la récolte des informations vient le temps de la mise en page, 60 pages pour la brochure touristique, 116 pages pour le guide de séjour et 62 pages pour le guide des animations.

Il faut sélectionner avec soins les visuels et relire attentivement chaque page afin d'éviter de malencontreuses coquilles.

Une somme d'informations qu'il faut contrôler, valider et mettre en page, de quoi occuper largement les équipes de l'Office de Tourisme en plus de la préparation des événements et de la saison !



Laurie Martins a 20 ans. Après un BAC littéraire et un BTS Tourisme au lycée André Maurois à Deauville, Laurie a travaillé à l'Office de Tourisme, en juillet et en août 2015, en qualité de saisonnière boutique et conseil en séjour. Depuis novembre 2015, elle est au Villare.

Pendant l'hiver, au Villare

par Laurie Martins

La plus grosse préparation, c'est le calendrier de l'année à venir, autant pour les animations organisées par l'Office de Tourisme comme le modélisme, Playmobil, Villers-Games... que pour les expositions des artistes peintres, ou photographes qui louent le hall du Villare.

Je prépare les conventions de partenariat, et les contrats d'engagement en voyant avec eux les options panneaux de communication, vernissage...

Concernant les animations comme le modélisme, il y a une prise de contact avec tous les exposants pour préparer les besoins logistiques (hébergement, repas) et techniques (matériel). Nous définissons également les plans d'implantation tout en respectant les normes de sécurité.

Une fois que toutes ces informations sont réunies, on rédige le communiqué et le dossier de presse pour les manifestations les plus importantes.

Après vient la diffusion par mail dans un premier temps et à tous nos contacts professionnels sur les sites de relais d'information.

Ensuite, je guide les exposants lors du montage et du démontage de l'exposition.

Sans oublier que le Villare est ouvert toute l'année et qu'il y a un gros travail d'accueil du public et des associations, même l'hiver !



Fanny Pauwels, directrice générale et Fabrice Blot, responsable du cinéma.

Cinéma

Le cinéma est ouvert toute l'année mais pendant l'hiver Fabrice Blot, le projectionniste et Fanny Pauwels planchent sur la stratégie de programmation de l'année à venir.

Quelles sorties vont être intéressantes ? Quels films va-t-il falloir programmer et à quelle période ? Quel rythme de programmation selon la saison ?

« On fait le bilan de l'année précédente et on cherche des pistes pour toujours s'améliorer, achat de rehausseurs supplémentaires pour les enfants, suivi des évolutions technologiques avec le numérique... »

Rappelons que le cinéma a battu un record historique en 2015 avec 14770 entrées ! Un résultat que l'on doit à une réorganisation des séances : 7 jours sur 7 et 4 séances par jour pendant les vacances scolaires ainsi qu'une programmation à la semaine (au lieu du mois) en été ce qui nous permet une certaine souplesse au niveau de la location des films.

■ Le top 3 des entrées au cinéma de Villers en 2015 : Les Minions 1 667 entrées, Les Profs 21 106 entrées, La famille Bélier 973 entrées. Les films familiaux ont la cote !

AGENDA DU VILLARE

- Du 4 au 11 mai, exposition photographique de Maurice Bonnel, auto rétro.
- 14,15 et 16 mai, Normandie métiers d'art, une association qui a pour but de promouvoir et valoriser les métiers d'art sur la Normandie en mettant en place diverses actions et expositions.
- Du 20 mai au 3 juin, exposition photo et pastels, vues sur mer... et autres horizons de Christophe Chatillon et Giora Nathalie.
- Du 3 au 17 juin, exposition de peintures "Entre ciel et mer" d'Adeline Fydes et Sophie le Breton.
- Du 17 au 24 juin, exposition de photos et d'objets "la généalogie dans tous ses états" avec l'association villers accueil.
- Du 24 juin au 1 er juillet, exposition de peintures "Elan du cœur, ode aux couleurs de la vie" par Chantal Roussel Roggia.

L'ÉTÉ EN COULLISSES !



À LA UNE

Le 28e Sable Show

Quelques révélations...

Sous le signe de l'été et des vacances, le Festival Sable Show, c'est 12 concerts gratuits, deux fois par semaine.

Il accueille chaque année plus de 10 000 spectateurs !

La 28e édition Sable Show se prépare dans les coulisses de l'office de tourisme et d'animation de Villers. Xavier Le Guévellou, directeur de l'animation et Johan Boucher, chargé de production, dévoilent, en avant-première, les points forts, avant la parution du programme.

Comment se déroule le casting des artistes ?

Nous sélectionnons les groupes de deux façons différentes : les groupes nous sollicitent via les diffuseurs et les sociétés de production en nous envoyant des liens d'écoute et une présentation. Nous recevons très peu de CD, le lien internet est devenu "le moyen" de communication, il permet de voir le jeu de scène du groupe avec les vidéos, et d'accéder à toutes les informations en un clic.

La deuxième solution, nos contacts ! Nous nous déplaçons pour voir des concerts, en Normandie, en Bretagne, et à Paris ! Le bouche à oreille avec notre réseau de professionnels du métier est aussi un bon moyen de recruter des bons groupes.

Combien de temps vous faut-il pour réaliser une telle manifestation ?

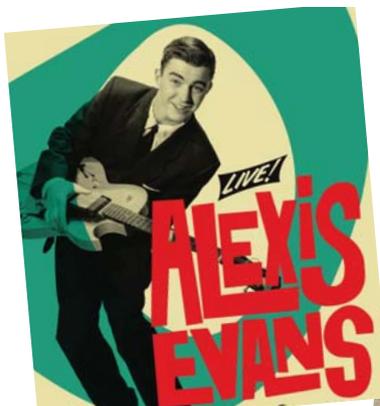
C'est un travail de veille de toute une année. Les mois décisifs se situent l'hiver, de novembre à janvier. Dès janvier, la programmation est faite.

Quels sont les critères de sélection ?

La programmation se fait aussi en fonction de l'année précédente. Nous sommes à l'écoute du public. L'été 2015, le public a demandé plus de chansons françaises et plus de voix féminines.

On ne va pas forcément prendre des têtes d'affiche, mais nous allons nous intéresser à des projets artistiques originaux, ou musicalement et scéniquement qualitatifs.

D'années en années, nous essayons de varier les styles afin de surprendre le public. En 2013, nous avons osé le hip-hop acoustique, en 2014 le punk rock, et l'année dernière, nous avons innové avec le spectacle jeune public "Lucien et les Arpettes"



Bon débarras

Chansons d'occasion



Quelle sera la surprise 2016 ?

En fait, il y en aura trois !

La première surprise est un jeune chanteur de 24 ans, Alexis Evans. Dans un style Rock n'roll des années 50, il impose sa voix avec une grande maturité, loin d'une pâle imitation d'Elvis Presley ! La deuxième surprise est sans conteste le groupe "Chansons d'occasion" ! Ils reprendront les standards connus en version "Jazz Manouche", avec beaucoup d'humour ! Au programme des reprises de IAM, de Noir Désir, et de Niagara... Le tout avec beaucoup de second degré et de dérision !

La troisième surprise pourrait être le groupe Québécois "Bon débarras" qui nous emmène dans un folklore joyeux où le public pourra danser.

Le public vous a donc réclamé de la chanson Française en 2015. Que comptez-vous lui offrir pour le festival Sable Show 2016 ?

Les styles vont être divers et variés. Il y aura cinq groupes à dominante Francophone cette année pour répondre à la demande, contre trois en 2015. Notre coup de cœur est le groupe "Les Kitchenette's".

Ce sont des dénicheurs de chansons pop des années 60, qui mettent en perspective la naïveté de cette époque mais aussi toute l'influence Anglo-Saxonne sur la musique française. A cette époque, on traduisait la musique Anglo-Saxonne en version Française. Ce qui pouvait donner des paroles assez cocasses !



Le deuxième coup de cœur est la chanteuse SoeJoe. Dans un style black music et pop 60's. des influences d'Amy Winehouse et d'Aretha Franklin. SoeJoe a un talent monstre avec une voix exceptionnelle, sans oublier qu'elle est accompagnée de très bons musiciens. Si l'on écoute une seule de ses chansons, elle nous reste en tête toute la journée, c'est très addictif !



Tremplin musical, Les Grains de Sable Show

L'office de tourisme et d'animation de Villers organise un tremplin musical ouvert aux jeunes groupes en développement qui désirent faire leur première scène. "C'est un véritable tremplin et une mise en valeur des talents locaux. Nous leur apportons souvent leur premier cachet d'artiste déclaré en bonne et due forme" informe Xavier Le Guévellou, directeur de l'animation. Un travail de recherche qui débute dès janvier
Rock, folk, chanson française, reggae... Tous les styles sont permis !

La récompense du tremplin ? Un contrat !

Pour cela, il suffit simplement d'envoyer un mail présentant le groupe accompagné d'un lien d'écoute à : animation@tourismevillers.com

Cinq groupes seront sélectionnés, ils auront l'occasion de se produire sur scène, face à un public, pendant 45 mn, en première partie des concerts Sable Show, les 8,15 et 29 juillet et les 2 et 12 août. Le vainqueur est annoncé le dernier vendredi "Chaque groupe amène juste ses instruments, nous nous occupons de la partie technique, éclairage, sono..."

Et après vote du public "Le groupe qui aura le plus enflammé le public se verra offrir un contrat pour une prestation sur la scène du festival Sable Show en 2017 !" ajoute Xavier Le Guévellou.

Jackwire, vainqueur de l'été 2015

En 2015, c'est le groupe Jackwire qui a remporté le trophée Grain de Sable Show.

"Jackwire, c'est du hard rock, un style très peu exploité à Sable Show. C'est la preuve que le public a peut-être une longueur d'avance sur nous !"

Jackwire, dont la moyenne d'âge est de 18 ans, fait preuve d'une maturité instrumentale bluffante ! Issu de la région caennaise, Jackwire est composé de quatre musiciens, Val (chant/guitare), Théo (basse/choeurs), Arthur (guitare soliste), Antoine (batterie). Une musique, puissante et énergique très influencée par AC/DC, Airbourne, Guns N' Roses et Slash. Désarmant de maîtrise compte tenu de son jeune âge, le groupe a su captiver le public du festival Sable Show en 2015, ayant vu en lui une future valeur sure de la scène normande.

Jackwire sera sur la scène de Sable Show, mardi 2 août 2016 et accueillera à son tour un groupe tremplin, retour à l'envoyeur !

Vous souhaitez participer à ce tremplin musical pour 2017 ? Contactez Xavier Le Guévellou par mail sur : animation@tourismevillers.com



Sable Show, les coups de coeur du public

L'année dernière, le public a voté à chaque concert, une note pour le style musical et une autre pour le contact avec le public, ce qui nous permet d'affiner la programmation. Les deux artistes ayant recueilli les meilleurs suffrages reviennent l'année suivante".

Les coups de cœur 2015 du public sont " The Shougashack ", un groupe de trois filles jouant un blues-soul très inspiré, avec un rapport direct et sympathique avec le public. Leur musique était envoûtante et travaillée.

Le deuxième coup de cœur du public est le groupe "Les Rumbaleurs du maquis", une rumba Congolaise surprenante à la bonne humeur communicative.

Le concours de nouvelles "L'aventure c'est l'aventure"

"On relance le concours de nouvelles, la première édition, qui a eu lieu l'année dernière a été un véritable succès ! 27 nouvelles dont certaines ont dépassé les frontières, la plus lointaine venait de Belgique !" informe Xavier Le Guévellou, directeur de l'animation.

L'aventure

Le thème de cette année est "L'aventure, c'est l'aventure"

Claude Lelouch, est le parrain du salon du livre de Villers "C'est un clin d'oeil au film réalisé par Claude Lelouch, en 1972, avec Lino Ventura, Jacques Brel, Aldo Maccione..."

Ce concours de nouvelles, organisé par l'office du Tourisme de Villers et la Société des Auteurs de Normandie (SADN) est ouvert à tous, à partir de 16 ans, sans condition de lieu de résidence ou de nationalité. Chaque participant devra inclure dans son texte le mot « Aventure »

Les textes ne pourront excéder 15 pages rédigées en Times new roman corps 14, interligne simple, au grand maximum. Les pages devront être numérotées. Seuls les textes individuels seront acceptés, c'est à dire pas de texte réalisé en groupe. "Pour rappel, une nouvelle est un récit bref présentant une intrigue simple où interviennent peu de personnages et dont la fin est rapide et surprenante". La date limite de dépôt des textes est arrêtée au 1er mai à minuit.

La remise de prix

Un jury, composé d'un bibliothécaire, d'un libraire, de membres de la mairie et de l'Office du Tourisme de Villers, de la Société des Auteurs de Normandie et de personnes de professions et d'âges variés désignera le lauréat. Le jury se réunira au cours du mois de juillet 2016. La remise des prix aura lieu le dimanche 21 août 2016 lors du Salon du Livre de Villers.

Les écrits devront être envoyés à l'adresse : animation@tourismevillers.com



En balade avec Marine

Marine est chargée des visites guidées à l'Office de Tourisme. L'hiver dernier, elle a planché sur les balades qui raviront les touristes cet été " Le calendrier est préparé dès novembre. Il est calculé en fonction des horaires et des coefficients des marées" explique t-elle "Nous avons actuellement plus de 100 visites à l'année ! "

Marine est arrivée à l'Office de Tourisme de Villers, il y a un an, après un BTS tourisme à Caen, et deux ans de poste à l'office de tourisme d'Evreux.

A la fois conseiller en séjour à l'accueil et guide nature, Marine se réjouit de son poste à Villers. "C'est une découverte totale ! Sortir du comptoir et emmener les gens sur le terrain pour leur faire découvrir le patrimoine très riche de Villers est une véritable révélation !"

Dès le printemps,
Partez en famille ou entre amis, à la découverte
des paysages et de l'architecture si particulière de
Villers... Goûtez aux spécialités du terroir Augeron
Le tout à deux pas de la plage !



LITTORAL

Découverte des falaises des Vaches Noires
Comment se sont-elles formées ? Comment évoluent-elles ? Qu'est-ce qu'un fossile ?
Ce site paléontologique d'exception vous dévoile ses secrets. Remontez le temps avec notre guide ! Une balade familiale au grand air pleine de découvertes.



Secrets de plage

A quoi servent les épis ? Qui se cache sous le sable ? Pourquoi la mer monte et descend tous les jours ? Autant de secrets dévoilés lors de cette balade !
Partez à la découverte d'un littoral surprenant par sa biodiversité et ses paysages contrastés lors d'une visite sous le signe de la mer. Une immersion dans un milieu méconnu et pourtant riche d'enseignements !

Goûtez le Pays d'Auge
Partez à la découverte des chemins creux de Villers vers un avant-goût du Pays d'Auge. Un sous-sol singulier, un paysage façonné par l'eau, ici fil conducteur de la visite.
Une architecture issue directement de ce sous-sol, une lecture de paysage surprenante.
L'immersion dans le terroir se prolonge à l'arrivée avec une dégustation de produits traditionnels et authentiques, fabriqués dans les fermes augeronnes.

CAMPAGNE ET TERROIR

Découverte de l'apiculture
Comment le miel est-il produit ? Comment les abeilles s'organisent-elles ?
Au-delà de la station balnéaire, Villers sur mer c'est aussi un paysage rural modelé par l'agriculture.
Lors de cette balade, vous rencontrerez un des acteurs qui font vivre ce paysage, un producteur de miel villersois, qui ne manquera pas de vous expliquer la vie de ses abeilles ainsi que le produit de leur travail.



HISTOIRE ET ARCHITECTURE



Découverte de Saint Vaast en Auge

Patrimoine rural sauvegardé et Histoire des douze soldats du 6 juin 1944
Au creux du vallon de Saint Vaast en Auge, se niche l'église Saint Ortaire dont la partie la plus ancienne remonte au XI^e siècle.
Le 6 juin 1944, douze soldats Britanniques et Canadiens y ont trouvé la mort. Qui étaient-ils ? Venez découvrir cette histoire à l'occasion de la commémoration annuelle.



L'Ame de Villers

Comment un petit village entre terre et mer devient une station balnéaire prisée de la Côte Fleurie ? Pourquoi la brique ? Pourquoi tant de fantaisie ? Partez à la découverte d'un patrimoine et d'une architecture issus du développement balnéaire à travers l'exemple de Villers sur mer. Histoire d'un vieux village devenu station balnéaire sans perdre son âme.



Villers pendant la guerre

Que reste-t-il de cette époque ? Comment était la vie à Villers sous l'occupation ? Qui sont nos libérateurs ? Où était postée l'administration Allemande ? Partez à la découverte de Villers sous l'occupation. Revivez et comprenez la vie des villersois pendant cette période d'attente et de vie avec l'occupant. Vous découvrirez lors de cette visite les lieux et rues emprunts de cette époque douloureuse.



Vacances de Pâques

Les ateliers de Pauline

Les ateliers de Pauline proposent des activités créatives et rigolotes pour les 4 à 12 ans durant toutes les vacances de Pâques, aussi bien pour les petits parisiens que pour les enfants qui habitent Villers à l'année !

Du 11 au 15 avril le thème est "à table !"

Lundi 11. Confection d'un livre de recettes

Mercredi 13. Fabrication d'un bocal SOS gâteaux

Vendredi 15. Création d'un tablier et d'une toque de pâtissier.

Du 18 au 22 avril le thème est "J'équipe ma chambre"

Lundi 18. Je fabrique un panneau de porte

Mardi 19. Création d'un organisateur de bureau

Mercredi 20. Fabrication d'un pot à crayon

Jeudi 21. Confection d'un pense-bête

Vendredi 22. Création d'un panneau de clenche.

Du 25 au 29 avril le thème est "A table !"

Lundi 25. Je fabrique un livre de recettes

Mardi 26. Création d'un arbre à bonbons

Mercredi 27. Fabrication d'un bocal SOS gâteaux

Jeudi 28. Confection d'un ste de table

Vendredi 29. Création d'une toque de pâtissier et d'un dessous de plat.

HORAIRES ET TARIFS

■ De 14h30 à 16h pour les enfants de 7 à 12 ans

■ De 16h15 à 17h30 pour les enfants de 4 à 6 ans.

■ Le tarif est 6€ la séance et 25 € les cinq séances.
Inscriptions à l'Office de Tourisme. Places limitées !

Les Ateliers de Pauline

Pauline Levard reprend les ateliers de Camille, qui désormais sont baptisés "les ateliers de Pauline"

Pauline Levard, 25 ans, est non seulement conseillère à l'accueil de l'office de tourisme, mais aussi guide nature.

Lorsque la période des congés arrive, Pauline sort de l'accueil et anime les ateliers pour enfants. Et les congés de février ont annoncé les premiers ateliers de Pauline.

Le calm

Toujours dans l'esprit d'animer la station et de proposer des activités aux familles, l'office de tourisme organise aussi via le CALM (centre d'activités et de loisirs municipal) des activités sportives pendant les vacances scolaires et pendant l'été. Si les activités classiques (zap club, tir à l'arc, fitness, beachvolley, dessin) sont maintenues d'année en année, des nouvelles activités sont proposées chaque été. « Pendant l'hiver nous travaillons avec Franck Lebaillif pour trouver de nouvelles idées et aussi contacter des animateurs sportifs qualifiés; l'année dernière nous avons lancé le long-côte qui a connu immédiatement un grand succès. Pour l'été 2016 deux nouveautés : des stages d'escrime au stade et de la zumba pour les enfants au Villare ».

Ces activités sont ouvertes à tous (enfants et adultes) et sont proposées sous forme de stage à la semaine ou à la séance, les inscriptions se font à l'office de tourisme. L'objectif est que chacun, quel que soit son âge et qu'il soit villersois ou vacancier, trouve l'activité qui lui plait !

Retours en images



21 et 22 FÉVRIER

LE 6e RENDEZ-VOUS DU MODÉLISME

C'était une vingtaine d'exposants sur deux étages ! Trains, bateaux, avions, voitures radio-guidées, figurines... tout y était ! Sans oublier un cirque et une fête foraine ! Des démonstrations, des ateliers de montage de maquettes, sur l'eau, le modélisme naval et si on levait un peu le nez, un drone surgissait aux dessus-de nos têtes !

Des enfants ? non, pas forcément, il y avait aussi des adultes qui s'amusaient télécommandes en main ! Un beau salon qui a accueilli près de 3500 visiteurs !



NOUVEAUTÉ



23 et 25 FÉVRIER

ATELIER DE DESSINS

Comment croquer un canard ?

Dans le cadre de "Villers à l'heure du conte", Marie-Ange Belorgey a proposé, deux ateliers de dessins et de créativité pour les enfants de 4 à 12 ans. Il s'agissait de stimuler la créativité de l'enfant autour du conte Le vilain petit canard de l'écrivain Danois Hans Christian Andersen.

Tout a commencé par trois ronds, deux triangles et deux traits parallèles qui sont vite devenus un joli "vilain petit canard"

"Après un rappel du conte et une présentation d'illustration autour de ce thème, les enfants ont dessiné et réalisé en volume, l'univers conté à la manière des livres animés." Canards, cygnes et volatiles de la basse-cour ont pris la pose et ont été croqués sous forme de carnet.

VILLERS

CONFÉRENCE

Les contes d'andersen, pour les petits... et pour les grands !
La double lecture des contes, par Jean Renaud, universitaire et auteur.



27 FÉVRIER

A L'HEURE DU CONTE 2^{ème} édition



DU 24 FÉVRIER AU 5 MARS

Un spectacle gratuit a été offert aux enfants, "Le vilain petit canard" une adaptation du conte d'Hans Christian Andersen par la Compagnie "La gueule du loup" A l'issue du spectacle, un délicieux goûter de crêpes et de jus de fruits a ravi les gourmands.



L'agenda

Avril

ÉVÈNEMENT !

LES 16 ET 17 AVRIL VILLERS GAMES



Une animation pour tous, à déguster en famille et sans modération !

Villers Games, c'est l'occasion de partager une passion, celle des jeux vidéos !

Des stands de jeux, des tournois, des présentations et bien d'autres choses !

- Samedi 16. De 10h à 23h (ouverture en nocturne)
- Dimanche 17. De 10h à 18h.

Mai

LES 14,15 ET 16 MAI EXPOSITION NORMANDIE MÉTIERS D'ART

Normandie Métiers d'Art a pour but de promouvoir et valoriser les métiers d'art sur la Normandie en mettant en place diverses actions et expositions.

Au Villare, samedi et dimanche de 10h à 19h et lundi 10h à 18h sans interruption.

Juin

VENDREDI 3 JUIN

CONFÉRENCE : Résistance et libération en Pays d'Auge
Par Ghislain Quérel. Gratuit !
Au cinéma du Casino à 18h.



SAMEDI 18 JUIN

Opération nettoyage de la plage avec Initiatives Océanes.

A l'initiative de l'Office de Tourisme avec le support de Surfrider foundation Europe.

Prévoyez vos gants !

Départ à 10h, RV devant l'amphithéâtre Perdrisot -

SAMEDI 18 JUIN

APÉRO DINO

Fêtons ensemble l'arrivée du dinosaure de verdure autour d'un verre de l'amitié, l'occasion d'annoncer les événements de l'été !

- De 17h à 18h. Apéro dino face au dinosaure de verdure.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Villers sur mer fête la musique et soutient la diffusion de groupes normands avec une soirée de deux concerts !

De 18h30 à 19h30. Scène ouverte.

A 21h. Touramankan

A 22h15. The Slaughterhouse Brothers



Etat civil



NAISSANCES

Elaïa HAMEL, née le 5 novembre 2015
Sofia GÉPHINE, née le 7 novembre 2015
Juliette DELABARRE, née le 29 novembre 2015
Liam ELIATHAMBY, né le 2 février 2016

DECES

Marcelle JEAN, décédée le 3 janvier 2016
Georgette BERTHELOT, décédée le 6 janvier 2016
Gérald HOSTATER, décédé le 2 mars 2016
Henri ROSSO, décédé le 15 mars 2016

La Lettre
de Villers

Directeur de la Publication : Jean-Paul Durand, Maire
Rédaction : Laurence Kieffer assistée de Patricia Forin
Photographies : Laurence Kieffer, Office de Tourisme, associations.
Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer
Impression : Escandre-Sorel - Touques.

Réception. Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 2,59 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

PALEOSPACESPACE

EXPOSITION
TEMPORAIRE

02 AVRIL
31 AOUT
2016

VILLERS SUR MER



AU TEMPS DES
MAMMOUTHS

02 31 81 77 60 | www.paleospace-villers.fr

2016 © Paléospace - Sculpture numérique du mammoth : © M.Fontaine - Paysage : © Fotolia - Version pédagogique de l'exposition réalisée par le Muséum National d'Histoire naturelle

